TAU SRL
VIA E. FERMI, 43
36066 SANDRIGO (VI) ITALY
T +39 0444 750190
F +39 0444 750376
www.tauitalia.com
info@tauitalia.com

INSTALLATION
T-STOP30

FRA

D-MNL0TS30-F 23-09-2014 - Rev.04

DONNÉES:

Informations
Client:

Installateur:

Timbre&Signature

LIRE ATTENTIVEMENT LE PRESENT MANUEL AVANT TOUTE UTILISATION

F - Traduction des Notices Téchniques Originales

INDEX

4 AVERTISSEMENT

4 AVERTISSEMENTS POUR L'INSTALLATEUR

4 D.P.I. POUR LE PRÉPOSÉ A L'ENTRETIEN

4 LIVRAISON DU DISPOSITIF DE DISSUASION

5 LEVAGE ET TRANSPORT

5 INSTALLATION DU DISPOSITIF DE DISSUASION

10 RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES T-STOP30 POUR LES PROGRAMMATEURS TSPROG ET TSPROG4

12 RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES T-STOP30 POUR TSPROG ET TSPROG4 AVEC BOITE

13 RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES TÊTE T-STOP30

13 MISE À LA TERRE T-STOP30

DÉCLARATION D'INCORPORATION DU FABRICANT
(conformément à la Directive européenne 2006/42/CE Annexe II.B)

Fabricant :	TAU S.r.l.
Adresse :	Via E. Fermi, 43 36066 Sandrigo (Vi) ITALY

Déclare sous sa propre responsabilité que le produit:	*Borne escamotable*
réalisé pour le mouvement automatique de:	*Dispositif de dissuasion*
pour l'utilisation en milieu:	*Générique*
muni de:	-
Modèle:	*T-STOP30*
Type:	*T-STOP3012-7*
Numéro de série:	*VOIR ÉTIQUETTE ARGENTÉE*
Appellation commerciale:	*BORNE ESCAMOTABLE*

Est réalisé pour être incorporé sur une fermeture (dispositif de dissuasion) ou pour être assemblé avec d'autres dispositifs afin de manœuvrer cette fermeture pour constituer une machine au sens de la Directive Machines 2006/42/CE.

Déclare d'autre part que ce produit est conforme aux exigences essentielles de sécurité des directives CEE suivantes :

- ***2006/95/CE Directive Basse Tension***
- ***2004/108/CE Directive Compatibilité Électromagnétique***
- ***EN 124:1995***
- ***CEI EN 60204-1***

et, si requis, à la Directive:

- ***1999/5/CE Équipements hertziens et équipements terminaux de télécommunication***

Le Fabricant déclare également qu'il ***n'est pas permis de mettre en service l'appareil*** tant que la machine dans laquelle il sera in- corporé ou dont il deviendra composant n'a pas été identifiée et que sa conformité aux conditions de la Directive 2006/42/CE n'a pas été déclarée.

Il s'engage à transmettre, sur demande dûment motivée des autorités nationales, des informations pertinentes sur les quasi-machines.

Sandrigo, 07/01/2013

Il Rappresentante Legale

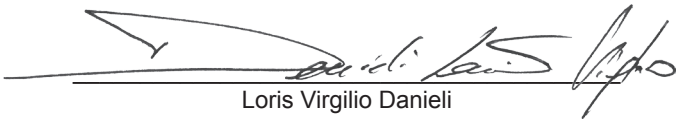

Loris Virgilio Danieli

Nom et adresse de la personne autorisée à constituer la documentation technique pertinente:

Loris Virgilio Danieli - via E. Fermi, 43 - 3606 Sandrigo (Vi) Italia

TAU S.r.l. - Via Enrico Fermi n°43
36066 SANDRIGO (VI) - Tel.: +39 0444 750190

AVERTISSEMENT

La société TAU srl se réserve le droit d'apporter à tout moment, sans être pour autant obligée de réactualiser le présent manuel, les modifications de composants, éléments essentiels ou fournitures qu'elle jugera utiles ou nécessaires pour améliorer le produit ou pour toute autre exigence. La reproduction, même partielle, et la diffusion de ce document, par n'importe quel moyen, sont interdites, sauf autorisation de son auteur. Toute infraction sera poursuivie selon les modalités et les délais prévus par la loi. La société TAU srl est le titulaire plein et exclusif de l'enregistrement de la marque d'entreprise TAU srl, apposée sur les labels de conformité CE ainsi que sur des cachets ou d'éventuelles étiquettes d'avertissement. Il sera interdit à tout acquéreur d'un équipement d'automatisation portant la marque TAU srl de retirer, d'effacer ou de modifier/altérer ladite marque.

AVERTISSEMENTS POUR L'INSTALLATEUR

L'installation doit être effectuée par des ENTREPRISES DE CONSTRUCTIONS OU ELECTRIQUES SPECIALISEES.

L'opérateur chargé de l'installation du dispositif de dissuasion doit être dûment formé et informé en ce qui concerne le travail qui s'apprête à réaliser. Il doit utiliser des moyens permettant d'exécuter les opérations d'installation en toute sécurité. Tous les outils utilisés pour l'installation doivent être en parfait état et doivent être employés comme prévu par leurs fabricants respectifs.
L'opérateur devra connaître aussi la législation et les normes en matière de machines et de lieu d'utilisation, pour sa propre protection et pour celle des personnes exposées. Il devra attentivement évaluer le lieu d'installation du dispositif de dissuasion, de manière à ce que ces opérations ne donnent pas lieu à des risques résiduels. Enfin, il devra s'assurer que toutes les parties mobiles sont dégagées de toute entrave et que le mouvement se déroule de manière linéaire.
Avant de mouvementer le dispositif de dissuasion, vérifier l'état opérationnel des moyens de levage et leur capacité. Pendant les opérations de levage et de déplacement du dispositif de dissuasion, il est nécessaire d'adopter toutes les possibles précautions afin d'éviter des mouvements dangereux, qui pourrait provoquer des accidents et des dommages corporels ou matériels. D'où la nécessité d'éviter tout mouvement brusque, qui pourrait endommager le dispositif de dissuasion.
Pour le levage du dispositif de dissuasion ou de ses parties, utiliser des moyens ayant une charge utile minimum supérieure au poids déclaré. Pendant les déplacements, maintenir la charge la plus basse possible pour assurer une meilleure stabilité.
Les opérations de levage doivent être exécutées par un personnel expérimenté. Veiller à ce que personne ne stationne dans la zone dangereuse.

NOTE:
Au terme de l'installation, l'entreprise spécialisée devra remplir le tableau repris à la dernière page, en y inscrivant ses coordonnées, accompagnées de son cachet et de la signature de son responsable. En plus l'entreprise spécialisée devra compiler le tableau «Codes Produit» à la page (12) douze du manuel de Manutention Mécanique. Dans le cas contraire, la société TAUSrl se réservera le droit de résilier les termes de garantie.

D.P.I. POUR LE PREPOSE A L'ENTRETIEN

Tableau Nr. 1 D.P.I. pour le préposé à l'entretien mécanique

Pictogramme	Description	Description de l'intervention pour les contrôles généraux
	CHAUSSURES	Il faut utiliser des chaussures de sécurité pour éviter des risques joint à la chute des matériaux pendant les opérations de entretien(surtout pendant le démontage des parts).
	GANTS DE PROTECTION	Gants de protection pour les mains à disposition en cas de manipulation de objets qui peuvent provoquer des dommages.
	VÊTEMENTS APPROPRIÉS	Vêtements appropriés : c'est interdît l'usage des vêtements avec manches large ou appendices qui peuvent être facilement capturé par des moyens mécaniques
	LUNETTES	Tenir a disposition:
		Lunettes de sécurité en cas il est nécessaire d'effectuer des opérations avec une disqueuse ou opérations similaires
	LUNETTES POUR SOUDAGE	Lunettes de sécurité en cas il est nécessaire faire des opérations de soudage

Dans le cas que la l'entretien viens effectuée dans un des suivants milieu de travail:
- milieu de production(entreprise)
- chantier de construction

Le préposé à l'entretien doit utiliser les D.P.I. nécessaires dans ces milieux de travail

LIVRAISON DU DISPOSITIF DE DISSUASION

L'ensemble du matériel est soigneusement vérifié avant expédition par le constructeur.
Lors de la livraison du dispositif de dissuasion, s'assurer qu'il n'avait pas subi de dommages pendant le transport et que rien n'a été altéré ou enlevé. En cas de dommages du dispositif de dissuasion ou de parties manquantes, en informer immédiatement le transporteur et le constructeur, en produisant une documentation photographique.
Lors des opérations de déballage, traiter le matériel d'emballage dans le respect des normes nationales en matière de mise au rebut des déchets solides.

TAU S.r.l. - Via Enrico Fermi n°43
36066 SANDRIGO (VI) - Tel.: +39 0444 750190

LEVAGE ET TRANSPORT

Le soulèvement et transport du borne escamotable doivent être effectués avec un équipement approprié pour le cas, dans le respect des règles de sécurité au travail en vigueur sur le lieu de l'installation du produit.
Les chevilles à oeillet et les cordes doivent avoir une charge plus élevée que le poids à soulever, être en bon état d'entretien et marquées CE.

ATTENTION

Le transport du dispositif de dissuasion requiert des moyens ayant une capacité minimum supérieure au poids déclaré de l'équipement (le poids du dispositif de dissuasion est indiqué sur la plaque signalétique). Avant de procéder aux opérations de manutention, vérifier l'état opérationnel des moyens de levage et leur capacité. Pendant les opérations de levage et de déplacement du dispositif de dissuasion, il est nécessaire d'adopter toutes les possibles précautions afin d'éviter des mouvements dangereux, susceptibles de provoquer des accidents et des dommages corporels ou matériels.
Eviter tout mouvement brusque susceptible d'endommager le dispositif de dissuasion.
Les opérations de manutention du dispositif de dissuasion doivent être exécutées par un personnel avec de l'expérience.
Pendant le levage, la zone autour du dispositif de dissuasion est dangereuse : s'assurer de l'absence de personnes exposées et vérifier que le dispositif de dissuasion est toujours en position stable et sûre.

ATTENTION

Pendant les opérations de déplacement, le dispositif de dissuasion doit être toujours en position stable et sûre.
Pendant le soulèvement toute la zone autour du dispositif de dissuasion est dangereuse.
Jusqu'à ce que le dispositif de dissuasion n'est entièrement pas soulevé il faut bien vérifier son correct balancement. Le soulèvement doit être exécuté avec continuité (éviter tout mouvement brusque).

INSTALLATION DU DISPOSITIF DE DISSUASION

ATTENTION

Les procédures d'installation décrites ci-après NE doivent PAS être exécutées par l'utilisateur final ou par une entreprise de constructions ou électrique non spécialisée.

RISQUE D'ECRASEMENT

Pendant les opérations d'installation du dispositif de dissuasion, il est nécessaire d'adopter toutes les possibles précautions afin d'éviter des mouvements dangereux, susceptibles de provoquer des accidents et des dommages corporels ou matériels.

ATTENTION

Ce symbole ci est utilisé dans le présent manuel pour signaler que le non-respect ou la mauvaise interprétation des informations, des prescriptions ou des procédures d'installation peuvent occasionner des inconvénients ou endommager le dispositif de dissuasion.

Toutes les images dans le suivant manuel sont utilisée pour rendre la compréhension des descriptions plus rapide

VÉRIFIER

La structure du terrain ne doit pas être friable.

Dans le cas échéant, il faudra réaliser un plus large abattage dans le terrain pour stabiliser le dispositif de dissuasion et éviter la sortie de la plinthe en béton en cas de choc.

S'assurer que le lieu de pose du dispositif de dissuasion ne se situe pas dans un bassin versant.
Généralement, dans les endroits très pluvieux ou dont le terrain est peu drainant, il est nécessaire d'installer un système d'égouts pour récupérer l'eau.

Ces décisions doivent être évalué et réalisé par un technicien qualifié.

TAU S.r.l. - Via Enrico Fermi n°43
36066 SANDRIGO (VI) - Tel.: +39 0444 750190

Pour une correct installation de notre produit il faut suivre tous les points suivants.

1

Effectuer un cavage dans le terrain de 1200x1200 mm jusqu'à 1450 mm de profondeur

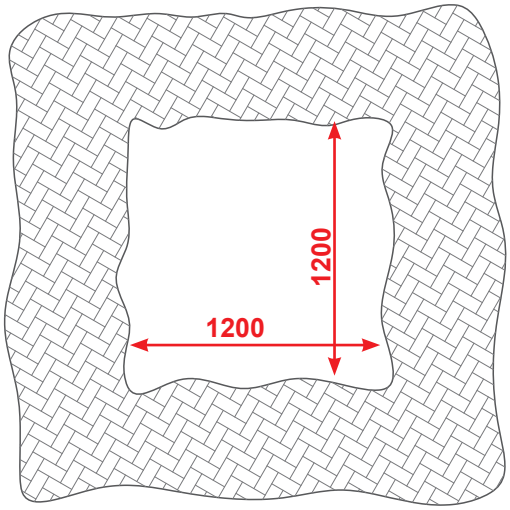

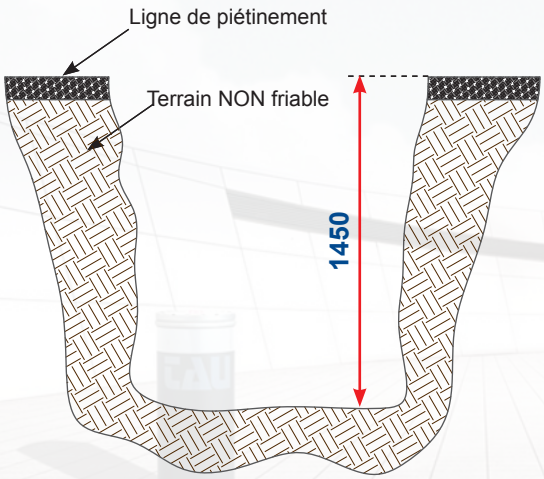

2

Vérifier que le terrain est drainent en jetant 40 litres d'eau.
Si après 10 minutes le cavage s'est vidé il ne faut pas installer un système d'égout. En pareil cas, passez au point n.4.

Il faut toutefois évaluer tous les cas, compte tenu de l'importance de la conformité du terrain et toutes les conditions météorologiques qui intéressent la zone environnante au lieu d'installation.
Si il est nécessaire, créer un système d'égout.

3

Procéder avec la réalisation de l'écoulement de l'eau de pluie par le mouillage d'une tubulure en PVC avec diamètre 80 mm, à raccorder au système d'égout ou au puisard muni d'un système de vidage avec une profondeur supérieur.

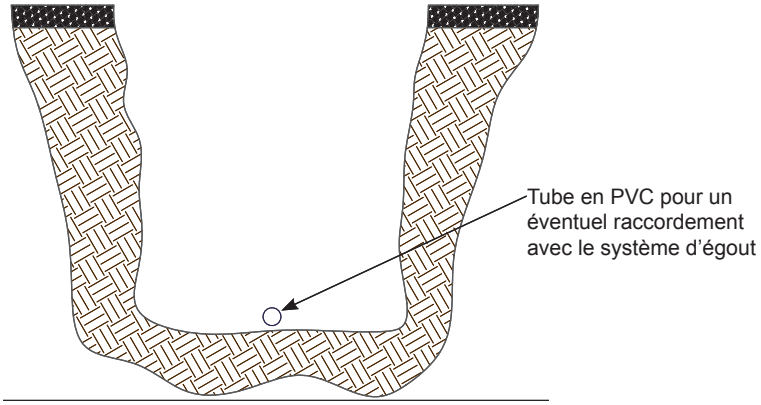

TAU S.r.l. - Via Enrico Fermi n°43
36066 SANDRIGO (VI) - Tel.: +39 0444 750190

4

Jeter du gravier avec grain diamètre 22/32 mm pour une hauteur de 300mm.
Afin d'éviter des "retraits du tassement" il faut compacter le gravier.

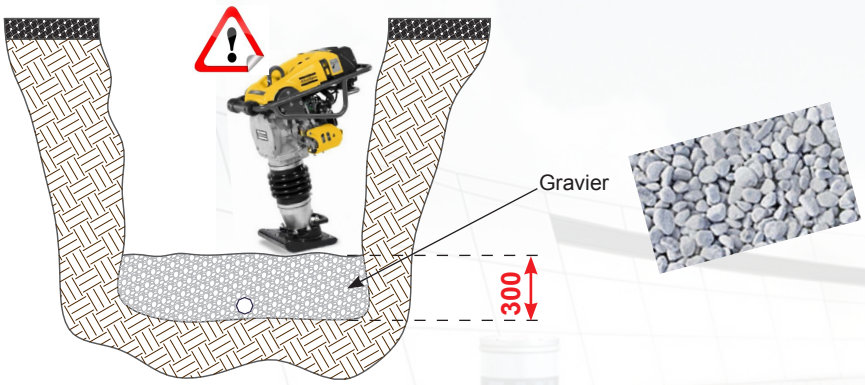

5

Introduire la couche du textile non-tissé (gr. 300) sur le gravier compacté.

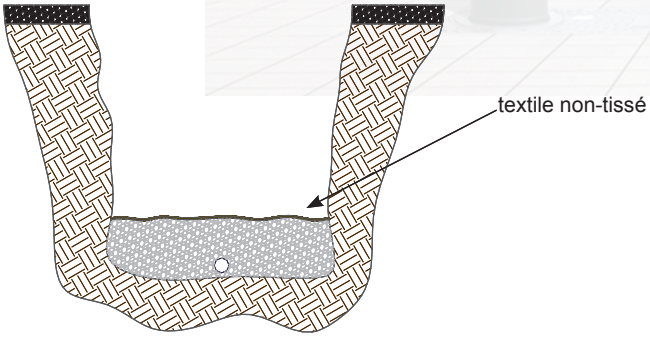

6

Placer dans le centre du cavage, sur le textile non-tissé, le tube en PVC avec diamètre 200 mm et longueur 220 mm (le tube en PVC est nécessaire pour le passage de l'eau de pluie).

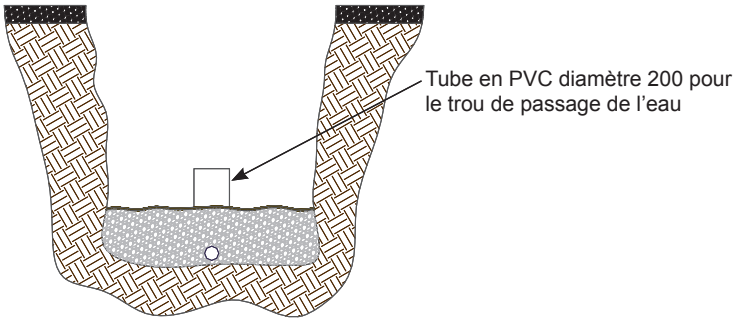

7

Jeter béton sur le cavage pour une hauteur de 220mm.
Observer que le tube reste au centre du cavage.

ATTENTION: la colée de ciment doit être horizontale (contrôler que la base de béton est mis à niveau du terrain pour obtenir un bon appui du dispositif de dissuasion).

L'hauteur 910 mm est très importante parce que le coffrage doit sortir de 20 mm par la ligne de piétinement.

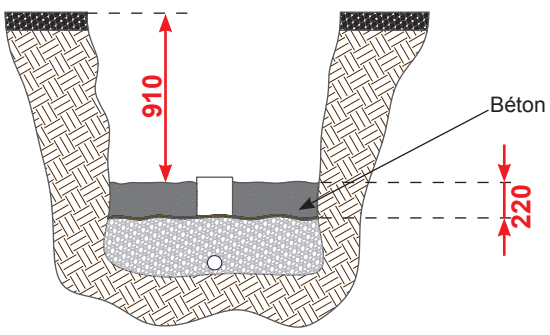

TAU S.r.l. - Via Enrico Fermi n°43
36066 SANDRIGO (VI) - Tel.: +39 0444 750190

8

1. Dévisser les 4(quatre) boulons MA 10x35 (en utilisant une clé hexagonale N°6).
2. Extraire la pied de lit.
3. Insérer les Boulons a œil.
4. Extraire la structure extractible et enlever les 4 (quatre) pièces de polystyrène de protection

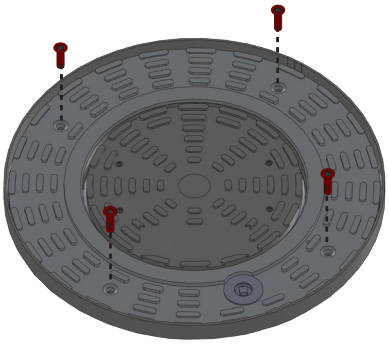

1

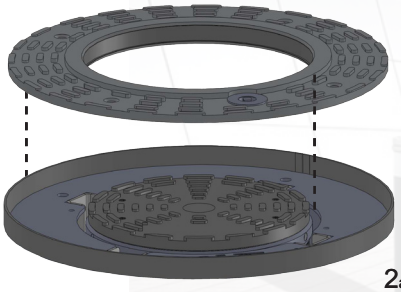

2a

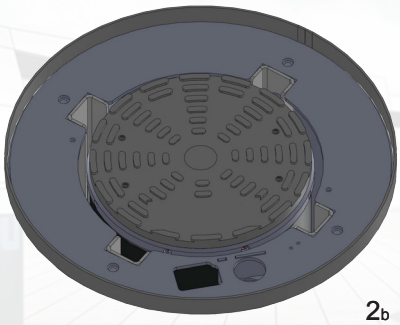

2b

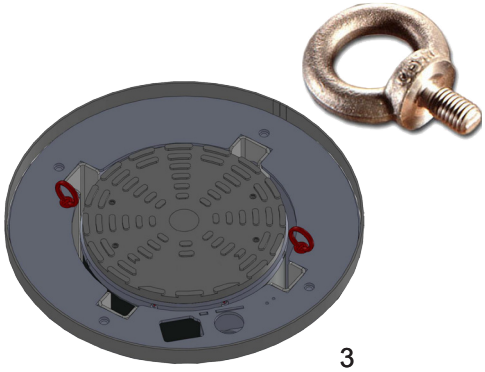

3

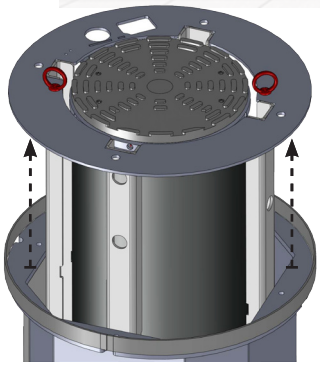

4

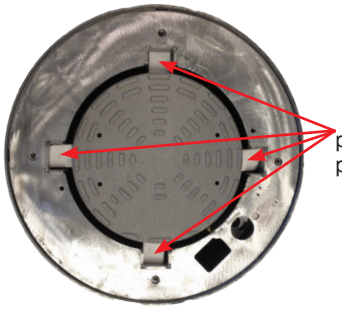

polystyrène de protection

9

Placer le coffrage en dotation sur la bas de ciment, en ayant soin de le positionner à plomb. Le niveau supérieur du coffrage doit être plus haut de 20 mm que l'hauteur de la ligne de piétinement (pour limiter l'entrée d'eau de pluie dans le puisard).

ATTENTION: Placer le coffrage de fondation selon le sens de circulation, comme dans la plongée

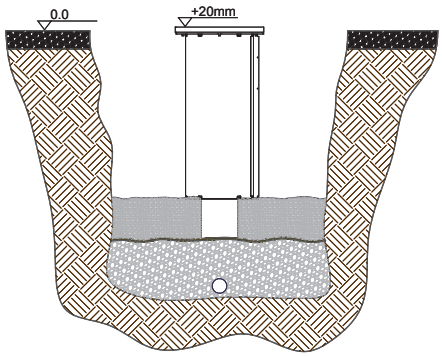

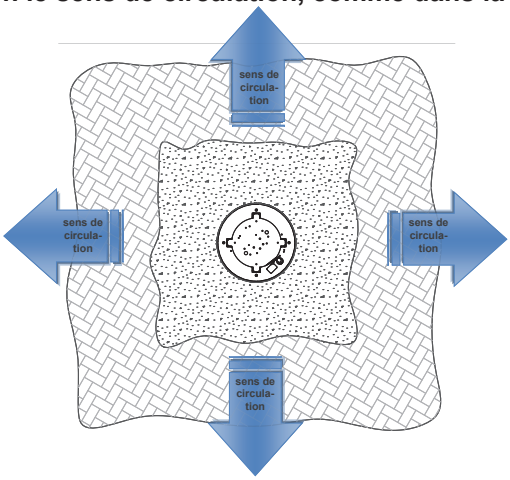

TAU S.r.l. - Via Enrico Fermi n°43
36066 SANDRIGO (VI) - Tel.: +39 0444 750190

10

Introduire la tubulure flexible moletée diamètre 50 mm dans un prétrou de 50 mm (pour le passage de l'alimentation électrique et des commandes).
Cette tubulure est raccordée au puisard de la station de gestion et manipulation.

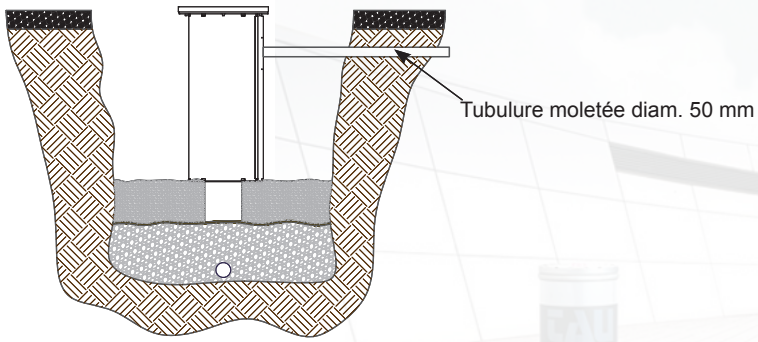

11

Jeter le béton tout autour du puisard.

ATTENTION: Contrôler que le ciment adhère aux parois du coffrage.
ATTENTION: Pendant la coulée de ciment, contrôler que le coffrage est 20mm au-dessus du niveau du terrain.
ATTENTION: la deuxième coulée de ciment peut arriver jusqu'à la ligne de piétinement.

FAIRE ATTENTION: Toutes les tubulures doivent être placées dans le respect des lois en vigueur.

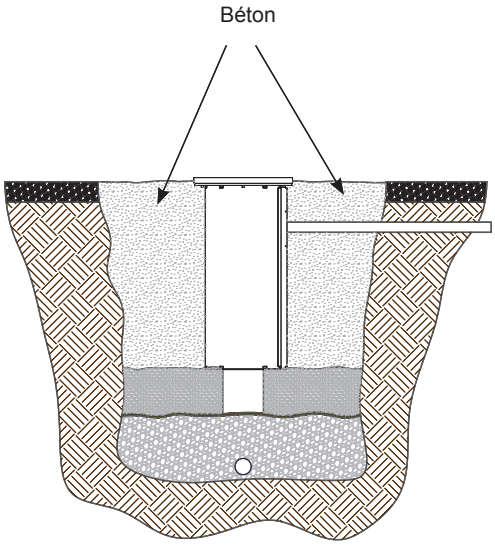

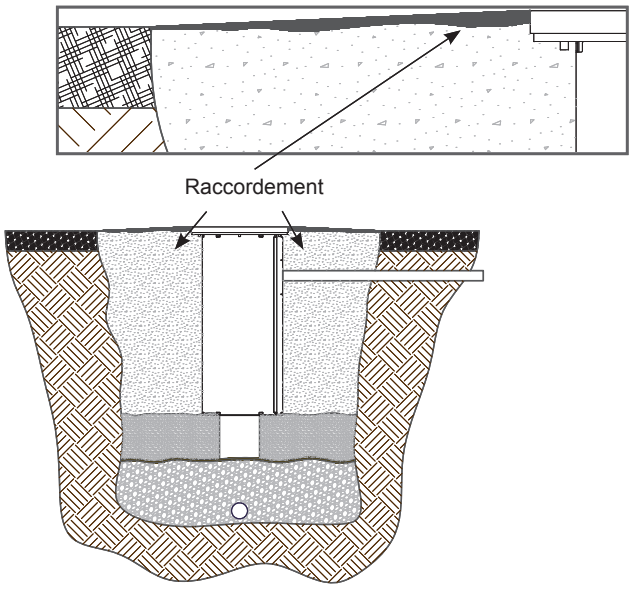

TAU S.r.l. - Via Enrico Fermi n°43
36066 SANDRIGO (VI) - Tel.: +39 0444 750190

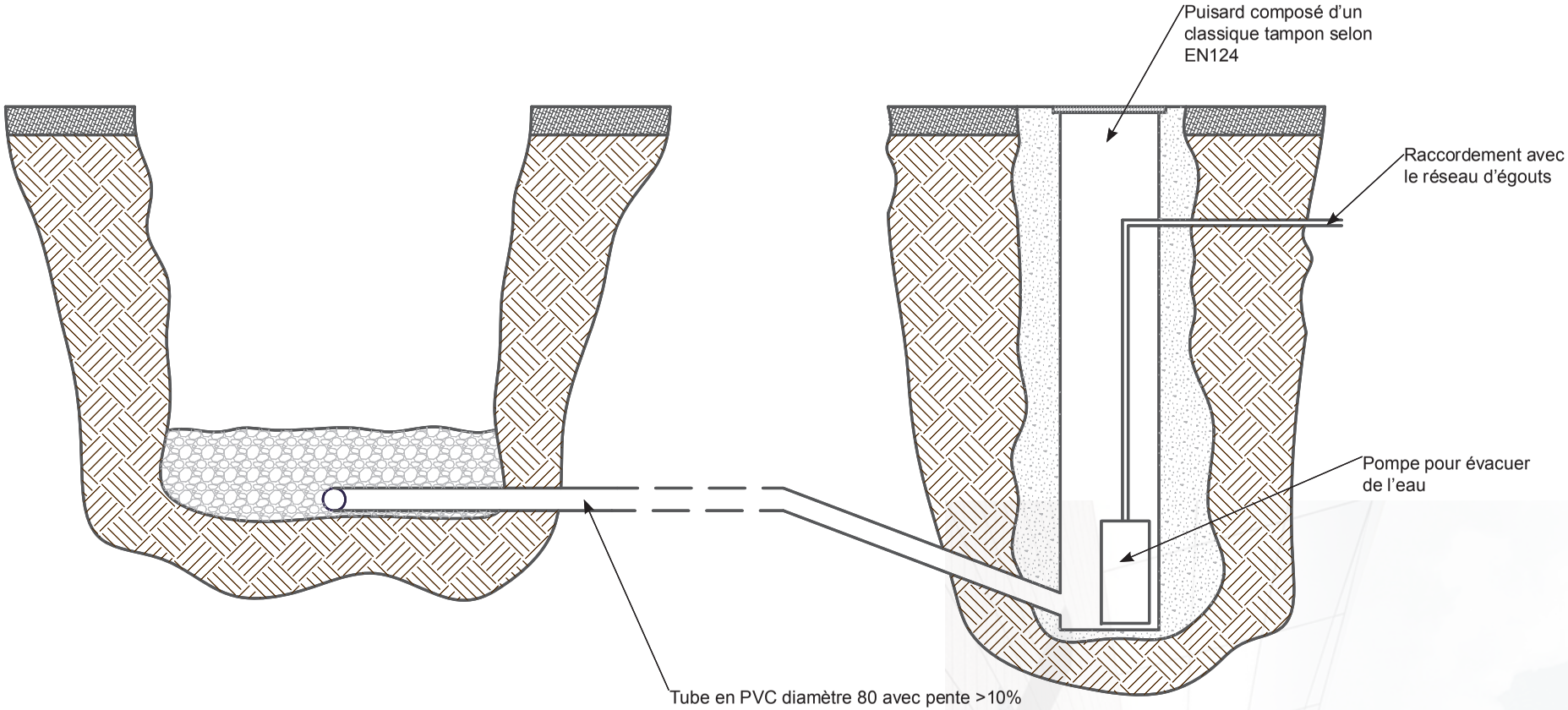
Puisard composé d'un classique tampon selon EN124
Raccordement avec le réseau d'égouts
Pompe pour évacuer de l'eau
Tube en PVC diamètre 80 avec pente >10%

ATTENTION:
Ce type de système a été conçu pour les terrains avec mauvaise qualité de drainage, où l'eau souterraine est immédiatement et/ou il n'y a aucune possibilité de canaliser le tout dans un système d'égout.

Ce dessin montre comment installer un puisard pour l'évacuation de l'eau superflue du coffrage du borne escamotable.
Tout le ciment du dispositif de dissuasion et du puisard doit contenir des additifs particuliers qui isolent l'eau.
Vous pouvez également installer un seul puisard pour aspirer l'eau de tous les dispositifs de dissuasion installés.

TAU S.r.l. - Via Enrico Fermi n°43
36066 SANDRIGO (VI) - Tel.: +39 0444 750190

RACCORDEMENTS ELECTRIQUES T-STOP30 POUR LES PROGRAMMATEURS TSPROG ET TSPROG4

Raccordements électriques: électrovanne, centrale hydraulique, tête sensible + tête LED, fins de course magnétiques.

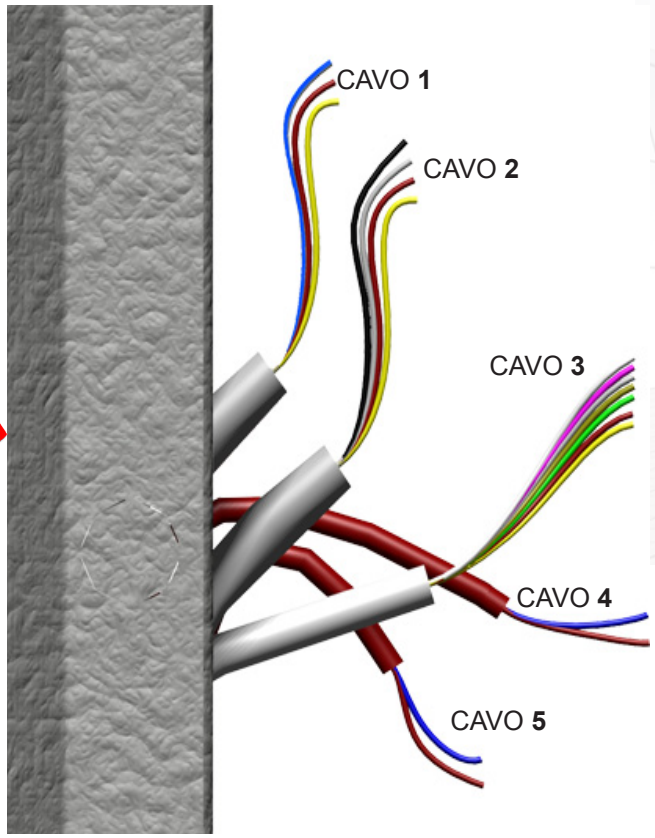

CÂBLE **1** Électrovanne Vrac=230Vac (ELET.V.)
Typologie: 3 G 0,5 mm²

CÂBLE **2** Alimentation Moteur V=230Vac (M1)
Typologie: 4 G 1,5 mm²

CÂBLE **3** Tête sensible+ORION LED
Alimentation ORION LED (V= 24Vdc) +
n°2 fn tête sensible (N.C.) (SIC2) +
n°1 fn tête sensible (N.C.) (SIC1) +
Typologie: 7 G 0,5 mm²

CÂBLE **4** Fins de course magnétiques (BAS)
n°1 FA..(N.C.) (Fin de course1 Ouverture)
Typologie: 2x0,5 mm²

CÂBLE **5** Fins de course magnétiques (HAUT)
n°1 FC(N.C.) (Fin de course2 Fermeture)
Typologie: 2x0,5 mm²

ATTENTION:
Avant d'effectuer l'installation, lire attentivement ce manuel.
La société TAU Srl décline toute responsabilité si la lois en vigueur n'aura pas été respectée dans le lieu d'installation.

TAU S.r.l. - Via Enrico Fermi n°43
36066 SANDRIGO (VI) - Tel.: +39 0444 750190

N° cordon	Couleur cordon (REF.FICHE)	Description des cordelettes	TSPROG	TSPROG4
--1-- CABLE 3G0,5 mm² CABLE D'ALIMENTATION ELECTROVANNE (ELEC.V.) (V=230vac) (optional)				
	JAUNE/VERT	Câble de mise à la terre de l'électrovanne		
	BLEU	Alimentation électrovanne 230Vac	(18)	ELET.V.(19)
	MARRON	Alimentation électrovanne 230Vac	(17)	ELET.V.(20)
--2-- CABLE 4G1,5 mm² CABLE D'ALIMENTATION MOTEUR (M1) (V=230vac 50Hz)				
	JAUNE/VERT	Câble de mise à la terre moteur	(21)	
	GRIS	**COMMUN**	(23)	(5) (8) (11) (14)
	NOIR	**OUVERTURE / FERMETURE**	(22)	(4) (7) (10) (13)
	MARRON	**OUVERTURE / FERMETURE**	(24)	(6) (9) (12) (15)
--3-- CABLE 7G0,5 mm² TETE SENSIBLE + Tête lumineuse ORION LED (V=24vdc) (optional)				
	JAUNE/VERT	Câble de mise à la terre		
*1	BLANC (-)	Alimentation ORION LED (tête lumineuse)	- 0 Vac (13)	- 0 Vdc (25)
*2	ROSE (+)	Alimentation ORION LED (tête lumineuse)	+ 24 Vac (15)	+ 24 Vdc(26)
*4	GRIS	N°2 Contacts NC (fin de course avec contacts du type: positif)	(4)	S2(47)
		Fin de course tête sensible SECURITE2		
*5	JAUNE	COMMUN Fin de course tête sensible SECURITE2		C (46)
*6	VERT	COMMUN Fin de course tête sensible SECURITE1		C (46)
*3	MARRON	N°1 Contact NC (fin de course avec contacts du type: positif)	(5)	S1(45)
		Fin de course tête sensible SECURITE1		
--4-- CABLE 2x0,5 mm² FIN DE COURSE1 MAGNETIQUE à positionné BAS Fn OUVERT				
	BLEU	COMMUN	(8)	C(34) (37) (40) (43)
	MARRON	Contact NC	(10)	FA(35) (38) (41) (44)
--5-- CABLE 2x0,5 mm² FIN DE COURSE2 MAGNETIQUE à positionné HAUT Fn FERME				
	BLEU	COMMUN	(8)	C(34) (37) (40) (43)
	MARRON	Contact NC	(9)	FC(33) (36) (39) (42)
--6-- CABLE 3x1,5 mm² RESISTANCE A REGULATION AUTOMATIQUE (V=230vac) (optional)				
	JAUNE/VERT	Câble de mise à la terre de la résistance		
	BLEU	Alimentation résistance 230Vac	N Linea 220	N Linea 220
	MARRON	Alimentation résistance 230Vac	F Linea 220	F Linea 220
--7-- CABLE 2x1,5 mm² AVERTISSEUR SONORE (V=230vac) (optional)				
	BLEU	Alimentation avertisseur acoustique 230Vac	23	21
	MARRON	Alimentation avertisseur acoustique 230Vac	22	22
--8-- CABLE 2x0,5 mm² FIN DE COURSE3 MAGNETIQUE pour SECURITE (disp. de dissuasion haut) (option)				
	BLANC	COMMUN		
	BLANC	Contact NC (maxi 10W) (maxi150Vac/dc) (maxi 0.5A)		
--9-- CABLE 2x0,5 mm² à CAPTEUR MAGNETIQUE pour SECURITE (anti-ouverture plate-forme) (optional)				
	BLANC	Contact NC (maxi 10W) (maxi100Vcc) (maxi1A)		
	BLANC	COMMUN		
* Les chiffres identifiés par un astérisque correspondent à la numérotation imprimée sur les câbles si leurs couleurs ne diffèrent pas.				

Pour de plus amples informations s'il vous plaît se référer TSPROG e TSPROG4

TAU S.r.l. - Via Enrico Fermi n°43
36066 SANDRIGO (VI) - Tel.: +39 0444 750190

RACCORDEMENTS ELECTRIQUES T-STOP30 POUR TSPROG ET TSPROG4 AVEC BOITE

Raccordements électriques: électrovanne, centrale hydraulique, tête sensible + tête LED, fins de course magnétiques

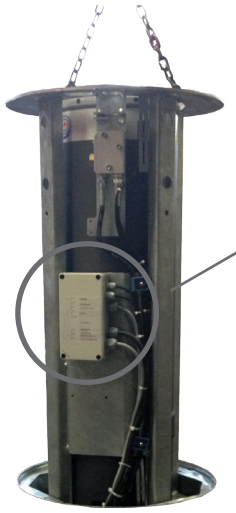

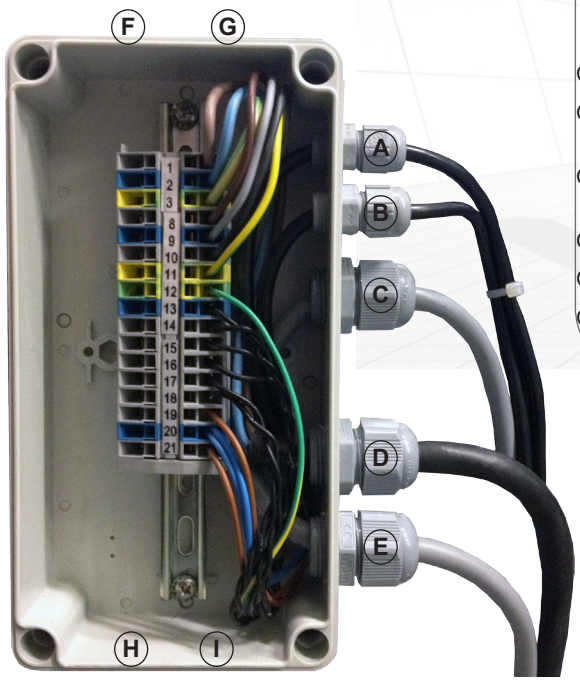

CÂBLE **A**	Fins de course magnétiques (HAUT) n°1 FC(N.C.) (Fin de course2 Fermeture) Typologie: 2x0,5 mm²
CÂBLE **B**	Fins de course magnétiques (BAS) n°1 FA(N.C.) (Fin de course1 Ouverture) Typologie: 2x0,5 mm²
CÂBLE **C**	Tête sensible+ORION LED Alimentation ORION LED (V= 24Vdc)+ n°2 fn tête sensible (N.C.) (SIC2)+ n°1 fn tête sensible (N.C.) (SIC1)+ Typologie: 7 G 0,5 mm²
CÂBLE **D**	Résistance contre condensation
CÂBLE **E**	Alimentation Moteur V=230Vac (M1) Typologie: 4 G 1,5 mm²
CÂBLE **F**	Électrovanne Vrac=230Vac (ELET.V.) Typologie: 3 G 0,5 mm²
CÂBLE **G**	Avertisseur acoustique
CÂBLE **H**	Alimentation à partir du panneau électrique
CÂBLE **I**	Signaux à partir du panneau électrique

NOTE:
Il est recommandé de remplir la boîte de jonctions avec le gel pour éviter les possibles problèmes de condensation.

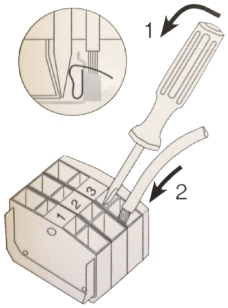

ATTENTION:
Avant d'effectuer l'installation, lire attentivement ce manuel.
La société TAU Srl décline toute responsabilité si la lois en vigueur n'aura pas été respectée dans le lieu d'installation.

Insérer le condensateur 20/25mF dans les bornes de TSPROG4, entre le câble noir et le câble marron sur chaque dispositif de dissuasion installé.

TSPROG	TSPROG4	CÂBLE D'UNION			RACCORDEMENTS BOÎTE		
LINE 220 Vac =L	LINE 220 Vac =L	CÂBLE AVEC FILS MULTIPLES		1	MARRON		RÉSISTANCE
LINE 220Vac =N	LINE 220Vac =N			2	BLEU		
T	T			3	JAUNE VERT		
18	19			4	MARRON		ÉLECTROVANNE (Câble F)
17	20			5	BLEU		
23	21			6	MARRON		RONFLEUR (Câble G)
22	22			7	BLEU		
22 o 24	4/7/10/13 o 6/9/12/15			8	MARRON		MOTEUR((Câble E)
COM. 23	COM. 5/8/11/14			9	GRIS (COMMUN)		
24 o 22	6/9/12/15 o 4/7/10/13			10	NOIR		
T	T			11	JAUNE VERT		
T	T	CÂBLE AVEC FILS MULTIPLES		12	JAUNE VERT		CÂBLE AVEC FILS MULTIPLES TÊTE SENSIBLE (Câble C)
13	0 Vdc - = 25		1	13	1		
v15	24Vdc + = 26		2	14	2		
4	S 2 = 47		3	15	4		
	COM = 46		4	16	5		
	COM = 46		5	17	6		
5	S 1 = 45		6	18	3		
9	33/36/39/42		7	19	MARRON		FIN DE COURSE HAUT (Câble A)
8	COM 34/37/40/43		8	20	BLEU+BLEU		COMMUN FIN DE COURSE HAUT/BAS
10	35/38/41/44		9	21	MARRON		FIN DE COURSE BAS (Câble B)
ALLARM	ALLARM		10	22	MARRON		CONTACT ALARME HAUT
ALLARM	ALLARM		11	23	BLEU		
ALLARM	ALLARM			24	MARRON		CONTACT ALARME PIED DE LIT
ALLARM	ALLARM			25	BLEU		

TAU S.r.l. - Via Enrico Fermi n°43
36066 SANDRIGO (VI) - Tel.: +39 0444 750190

RACCORDEMENTS ELECTRIQUES TETE T-STOP30

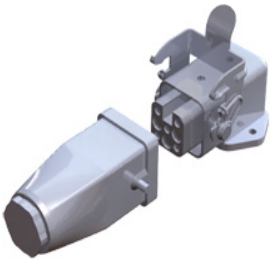

CÂBLE **D** TÊTE SENSIBLE + TÊTE LUMINEUSE
Typologie: Câble multipolaire 7G 0,5 mm²

CÂBLE **D** **7G0,5 mm² TÊTE SENSIBLE + TÊTE LUMINEUSE ORION LED (V=24vdc)**					
Connecteur	Corde numéro	Couleur câble	Description	TSPROG	TSPROG4
8 (7cont.)		JAUNE/VERT	Câble de mise à la terre		
1 (7cont.)	*1	BLANC (-)	Alimentation ORION LED (tête lumineuse)	13	-0 Vdc (25)
2 (7cont.)	*2	ROSE (+)	Alimentation ORION LED (tête lumineuse)	15	+24 Vdc (26)
4 (7cont.)	*4	GRIS	N°2 Contacts NC (fin de course avec contacts du type: positif)	4	S2(47
			Fin de course tête sensible SECURITE2		
5 (7cont.)	*5	JAUNE	COMMUN Fin de course tête sensible SECURITE2		C(46)
6 (7cont.)	*6	VERT	COMMUN Fin de course tête sensible SECURITE1		C(46)
7 (7cont.)	*3	MARRON	N°1 Contact NC (fin de course avec contacts du type: positif)	5	S1(45)
			Fin de course tête sensible SECURITE1		
* Les numéros avec astérisque sont les chiffres rapportés sur les câbles sinon colorée différemment les uns des autres.					

MISE A LA TERRE T-STOP30

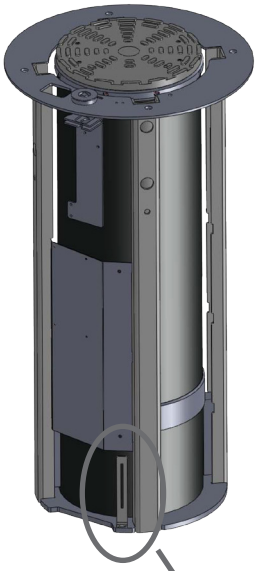

CÂBLE **E** Câble 6mm²
Unir ici le câble de mise à terre

(le câble pour la à terre est exclu)

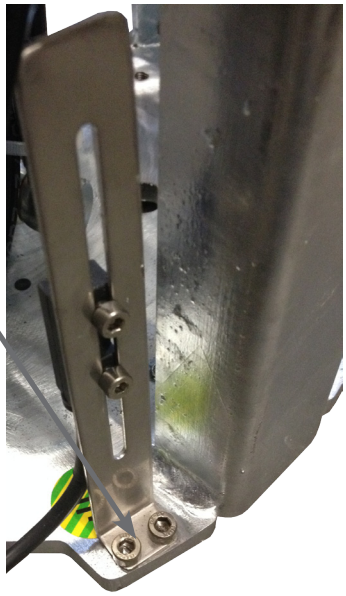

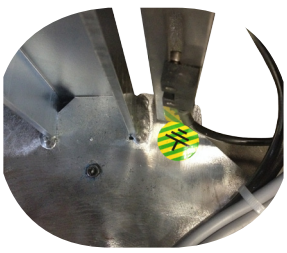

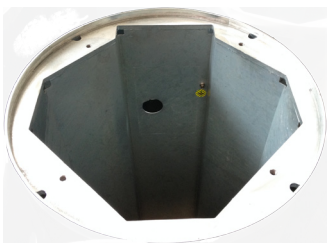

TAU S.r.l. - Via Enrico Fermi n°43
36066 SANDRIGO (VI) - Tel.: +39 0444 750190

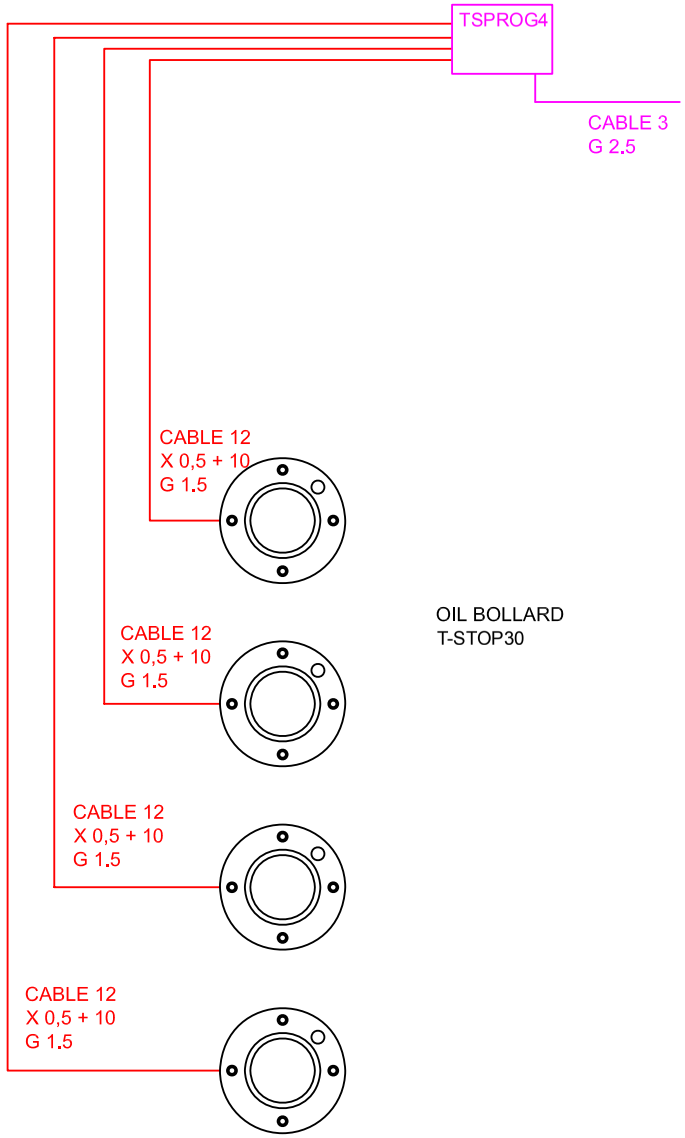
TSPROG4
CABLE 3
G 2.5
CABLE 12
X 0,5 + 10
G 1.5
CABLE 12
X 0,5 + 10
G 1.5
CABLE 12
X 0,5 + 10
G 1.5
CABLE 12
X 0,5 + 10
G 1.5
OIL BOLLARD
T-STOP30

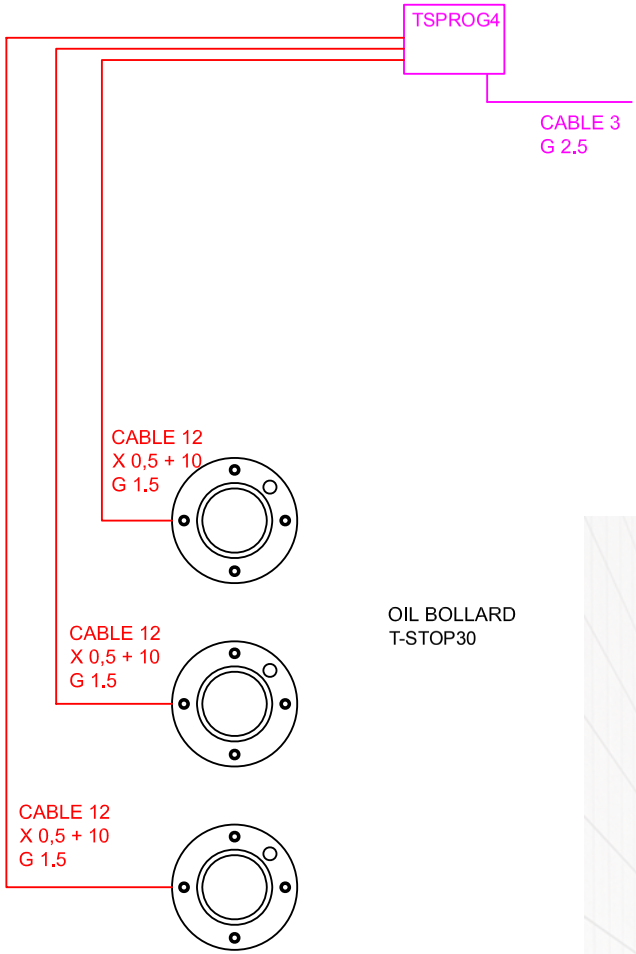
TSPROG4
CABLE 3
G 2.5
CABLE 12
X 0,5 + 10
G 1.5
CABLE 12
X 0,5 + 10
G 1.5
CABLE 12
X 0,5 + 10
G 1.5
OIL BOLLARD
T-STOP30

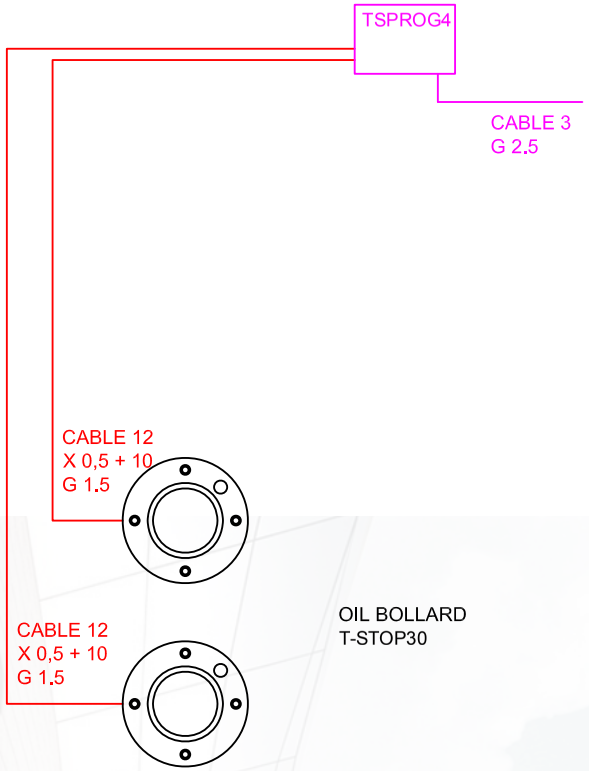
TSPROG4
CABLE 3
G 2.5
CABLE 12
X 0,5 + 10
G 1.5
CABLE 12
X 0,5 + 10
G 1.5
OIL BOLLARD
T-STOP30

TAU SRL
VIA E. FERMI, 43
36066 SANDRIGO (VI) ITALY
T +39 0444 750190
F +39 0444 750376
www.tauitalia.com
info@tauitalia.com

ENTRETIEN MÉCANIQUE
T-STOP30

FRA

D-MNL0TS30-F 23-09-2014 - Rev.04

DONNÉES:

Informations
Client:

Installateur:

Timbre&Signature

LIRE ATTENTIVEMENT LE PRESENT MANUEL AVANT TOUTE UTILISATION

F - Traduction des Notices Téchniques Originales

INDEX

GARANTIE 4
OBLIGATION D'ENTRETIEN 4
CESSATION D'UTILISATION DU BORNE ESCAMOTABLE 4
RÉUTILISATION DU BORNE ESCAMOTABLE 5
AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX 5
D.P.I. POUR L'OPÉRATEUR PRÉPOSÉ A L'ENTRETIEN 6
ENTRETIEN DES COMPOSANTS HYDRAULIQUES 6
PROCÉDURES D'ENTRETIEN 10
ENTRETIEN ORDINAIRE ET PROGRAMME 10
ENTRETIEN ORDINAIRE ET PROGRAMME 11
TABLEAU DES FLUIDES RECOMMANDÉS 11
CARTES D'ENTRETIEN 12
REGISTRE D'ENTRETIEN 13
CODES PRODUIT 13
REGISTRE D'ENTRETIEN 14
CARTE D'ENTRETIEN ORDINAIRE 15
CARTE D'ENTRETIEN RÉSULTATS NÉGATIFS 16
DÉBLOCAGE DU BORNE ESCAMOTABLE 17
EXTRACTION DE LA STRUCTURE EXTRACTIBLE DU BORNE 18
MISE EN SÉCURITÉ POUR L'ENTRETIEN 19
RÉGLAGE DE LA PUISSANCE DE MONTÉE DU BORNE 20
EXTRACTION DE LA TÊTE SENSIBLE 21
RÉGLAGE ET CENTRAGE SUPPLÉMENTAIRE 22
CHANGEMENT D'HUILE DU BORNE ESCAMOTABLE 23
RÉSISTANCE AUTORÉGABLE 24
SIGNALEUR ACOUSTIQUE 25

TAU S.r.l. - Via Enrico Fermi n°43
36066 SANDRIGO (VI) - Tel.: +39 0444 750190

GARANTIE

La société TAU Srl, pour une période de deux (2) années à partir de la date de facturation, s'engage à remplacer ou réparer gratuitement les parties qui résultent défectueuses à l'origine.
La garantie peut être prolongée pour une période plus longue à condition que le client s'engage à effectuer les nécessaires contrôles semestriels prévus par la loi.

ATTENTION

La garantie est nulle au moment où le commettant ne respecte pas le contrat d'entretien ordinaire prévu par la loi, par le fabricant et CEE 2006/42/CE. La garantie ne fonctionne pas en case d'altérations ou réparations qui sont effectuées par personnes non autorisées ou effectuées avec pièces de rechanges non originales.
Ne retirez pas les étiquettes de garantie apposées sur l'automation; en case de détérioration il faut demander leur remplacement. (**LA GARANTIE est nulle** en cas de remplacement des étiquettes).

Le matériel fourni est garanti pour vingt-quatre (24) mois à partir de la date de consigne au référent contre les défauts du matériel ou de construction.
Le constructeur s'engage à la remplacement gratuit et/ou la réparations de la pièce défectueuse après la restitution à ses Services locaux afin de permettre la détermination du défaut et la validité de la garantie.

Ne sont pas pris en compte dans la garantie, à la discrétion du constructeur, ces dispositifs qui:
- sortent temporellement dans la période de 2 années;
- présentent des altérations ou ruptures évidentes causées par impéritie ou d'autres comme brûlures, tentatives de réparation, oxydation due à l'infiltration de l'eau, ruptures mécaniques induites sur le circuit et/ou sur ses composants, tout ce qui est causé par la negligence, mauvaise utilisation du produit ou la survenance d'événements naturels.

Les matériaux hors de la production et/ou obsolètes seront remplacés par d'autres qui auront des caractéristiques techniques similaires.

Toutes les réclamations ou les contestations doivent être reçues documenté au constructeur ou à ses services locaux dans 8 (huit) jours par la date de réception du matériel et elles ne donnent pas droit à la suspension des paiements.
Tous les retours doivent être préventivement accordés et autorisés par le constructeur et effectués en port franc.

OBLIGATION D'ENTRETIEN

Aussi la directive machines 2006/42/CE oblige à "correcte installation et entretien " pour rendre la machine sûre.

Dans le **lieu de travaille**, le TEXTE UNIQUE 81/2008 **oblige** que "les installations et les dispositifs sont soumis à régulier entretien technique et que sont éliminés, aussi rapidement que possible, les défauts relevés qui peuvent nuire la sécurité et la santé des travailleurs.

Si l'automation est installé dans un espace public le lieu d'intervention est considérée comme un lieu de travaille, donc il faut faire référence à tous les lois et règlements.

Dans la zone privée la responsabilité est du propriétaire qui doit individuellement effectuer l'entretien périodique de son produits ou passer un contrat d'entretien selon les règles et les temps prévu par la loi.

L'ENTRETIEN PROGRAMMÉ TOUS LES 6 MOIS EST OBLIGATOIRE POUR MAINTENIR DANS LE TEMP LA CONFORMITÉ DU PRODUIT SELON LES DIRECTIVES EUROPÉENNES.
SI LE CLIENT, LE PROPRIÉTAIRE OU CELUI QUI A LA RESPONSABILITÉ DE L'INSTALLATION N'EXÉCUTE PAS L'ENTRETIEN EN CONFORMITÉ PAR LE CONSTRUCTEUR, IL S'ASSUME LA RESPONSABILITÉ DE TOUS MAUVAIS FONCTIONNEMENTS DU BORNE ESCAMOTABLE(MACHINE).

CESSATION D'UTILISATION DU BORNE ESCAMOTABLE

Si vous décidez de ne pas utiliser le borne escamotable pendant une longue période, vous devez le rendre inopérant en sectionnant l'interrupteur de l'alimentation électrique principale.
Au moment de la nouvelle mise en service, il faut appeler un technicien pour vérifier l'efficacité du système d'automatisation dans toutes ses parties.

TAU S.r.l. - Via Enrico Fermi n°43
36066 SANDRIGO (VI) - Tel.: +39 0444 750190

REUTILISATION DU BORNE ESCAMOTABLE

La loi prévoit au moins **deux contrôles obligatoires par an sur les composants installés**.
À cet égard, il est délivré un document aux utilisateurs, avec les résultats des test effectués, qui doit être rempli dans toutes ses parties et signé en bas par le technicien et par le client.

Pour les défauts relevés sur l'automatisme, il faut contacter la société d'installation ou un technicien qualifié
Contacter:

(espace réservé à l'installateur/mainteneur)

AVERTISSEMENTS GENERAUX

Le présente manuel d'entretien contient toutes les informations nécessaires pour l'exécution des interventions d'entretien mécanique et des interventions d'entretien électrique.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR LA MISE EN ENTRETIEN:
L'entretien doit être effectué que par UNE SOCIÉTÉ D'ENTRETIEN SPÉCIALISÉE.
Il est très importante attirer l'attention de l'opérateur préposé à l'entretien; se souvient le respect rigoureux de toutes les règles édictées par les organes de sécurité, en plus des avertissements spécifiques énumérés dans le présent document technique.
Si vous avez besoin d'instructions supplémentaires ou si vous rencontrez des problèmes particuliers, s'il vous plaît n'hésitez pas à nous contacter.
Afin d'éviter les dysfonctionnements qui pourraient créer directement ou indirectement des accidents graves ou dommages aux personnes et/ou aux matériaux et objets, il est très importante suivre toutes les instructions et les signalisations d'avertissement indiquées sur le dispositif de dissuasion, la console, les schémas, et dans la documentation ci-jointe et dans le présent document.

L'opérateur préposé à l'entretien mécanique effectue:
Opérations d'entretien ordinaire (tels que les contrôles généraux);
Opérations d'entretien extraordinaire (il est recommandé d'utiliser, pour les réparations, uniquement des matériaux originaux afin d'assurer dans tous les cas la sécurité du dispositif de dissuasion).
L'opérateur préposé à l'entretien doit être conscient que la réalisation de ces opérations peut engendrer des dangers

Il est donc très important:
- éviter le contact physique avec les pièces mobiles;
- que les personnel non autorisées n'accèdent pas à la zone de travail du dispositif de dissuasion quand il est dans l'état d'entretien;
- que les animaux sont tenus à l'écart de la zone touchée par les opérations d'entretien;
- que les opérations d'entretien sont effectuées avec un éclairage suffisant; en cas des entretiens situés dans des zones non éclairées suffisamment il faut utiliser dispositifs d'éclairage, en prenant soin d'éviter les cônes d'ombre qui empêchent ou limitent la visibilité de l'endroit où vous allez travailler ou des zones environnantes.

L'opérateur préposé à l'entretien doit également prendre en considération que:
- il ne doit pas fumer et approcher flammes pendant les opérations de remplacement et de remplissage du fluide;
- il ne doit pas effectuer des soudures sur l'installation pleine de liquide et des réparations en cours de fonctionnement de l'installation;
- il ne doit pas jamais dépasser la pression maximale indiquée sur le schéma et ne modifier pas les raccordements électriques et hydrauliques;
- il doit utiliser des équipements de protection individuelle;
- il doit utiliser des outils appropriés pour l'utilisation;
- il doit éviter en aucune manière une mauvaise utilisation d'outils ou de l'équipement;
- les protecteurs et les dispositifs de sécurité peuvent être enlevés en partie ou l'ensemble pendant des opérations d'entretien: le dispositif de dissuasion ne doit pas être mis en service après une intervention d'entretien, sans que les protecteurs et autres appareils ont été remplacés.

TAU S.r.l. - Via Enrico Fermi n°43
36066 SANDRIGO (VI) - Tel.: +39 0444 750190

D.P.I. POUR L'OPERATEUR PREPOSE A L'ENTRETIEN

Tableau Nr. 1 D.P.I. pour le préposé à l'entretien mécanique		
Pictogramme	Description	Description de l'intervention pour les contrôles généraux
	CHAUSSURES	Utiliser des chaussures de sécurité pour éviter les risques générés par la chute de matériaux pendant les opérations d'entretien (en particulier pendant le démontage de parties).
	GANTS DE PROTECTION	Gants de protection des mains disponibles en cas de manipulation d'objets qui peuvent causer des dommages.
	VÊTEMENTS APPROPRIÉS	Vêtements appropriés: il est interdit l'utilisation de vêtements à manches larges et/ou des appendices qui peuvent être facilement maintenus en place par des pièces mécaniques.
	LUNETTES	Tenir à disposition:
		Lunettes contre les accidents, dans le cas où vous devez effectuer opérations de meulage ou similaire;
	LUNETTES POUR SOUDAGE	Lunettes de protection pour soudeurs dans le cas où vous avez besoin pour effectuer des opérations de soudage.

Dans le cas où l'entretien est effectué dans l'un des environnements de travail suivantes:
- environnement de production (société),
- M chantier de construction,
l'opérateur doit également utiliser les D.P.I. nécessaire dans ces environnements de travail.

ENTRETIEN DES COMPOSANTS HYDRAULIQUES

STOCKAGE

Le dispositif peut être emmagasinée pendant environ six (6) mois avant la mise en service, conformément aux directives suivantes:

- tous les attelages prévus pour les tubulures de raccordement à la machine doivent rester sigillés;
- aucune composante doit être enlevée du dispositif;
- le stockage doit avoir lieu dans un local sec et sans poussière, avec température ambiante comprise entre -30 ° et 80°C;
- après six (6) mois de stockage les propriétés lubrifiantes et antioxydants du fluide, utilisé dans le test, ne sont pas plus garantis.

REALISATION DES TUBULURES DE RACCORDEMENT À LA MACHINE

Pour les raccordements hydrauliques réalisés avec des tubulures rigides il faut utiliser:
tubes en acier tréfilés à froid sans soudures, tubes en cuivre recuit, tubulures en PVC pour hydraulique haute pression.
Pour la taille normale jusqu'au diamètre 32 (DN32), utiliser tubes selon DIN2391.
Pour la taille normale à partir du diamètre 40 (DIN40) et pressions jusqu'à 160 Bar, utiliser tubes selon DIN2448.
Pour la choix du diamètre et de l'épaisseur des tubes il sont nécessaire la maxime pression et portée, selon les valeurs suivantes:
vitesse du fluide dans les tubulures d'envoi: 3-6 mt/s
vitesse du fluide dans les tubulures de retour: 2-3 mt/s
vitesse du fluide dans les tubulures d'aspiration: 0,5 mt/s
Pour les tubes flexibles il faut respecter les instructions du constructeur concernant la pression de fonctionnement, la compatibilité avec le fluide et les normes d'installation et d'entretien.
Les raccords doivent être choisis en fonction de la pression de fonctionnement et du diamètre des tubulures.
Pour les raccords jusqu'à 1"½ nous recommandons trois pièces à bague tranchante et avec cône à souder et étanchéité avec O-Ring selon DIN2353. Au-delà 1"½, le raccordement doit être fait avec brides (SAE 3000-SAE 6000).

DEMARRAGE DE L'INSTALLATION

Vérifier que toutes les composants du circuit sont montés et prêts pour l'emploi.
Contrôler que les tubulures sont unies correctement, et vérifier le serrage des raccords afin d'éviter dommages et écoulement de fluide.
Avant de procéder au remplissage du réservoir, vérifier qu'il est propre à l'intérieur; pour le nettoyage utiliser un aspirateur pour liquides et solides et chiffons non filamenteux. Ne pas utiliser dégraissants ou solvants pour le nettoyage interne.

TAU S.r.l. - Via Enrico Fermi n°43
36066 SANDRIGO (VI) - Tel.: +39 0444 750190

Le remplissage du réservoir avec le fluide de travail doit être effectué uniquement à travers le bouchon de remplissage. Assurez-vous que le fluide est celui prescrit ou énuméré dans le tableau “FLUIDES CONSEILLÉS”.
Avant de mettre le fluide dans le réservoir, il doit être filtré parce que même un nouveau fluide peut contenir particules polluantes.

PROCÉDURES DE DEMARRAGE

Ouvrir tous les robinets sur l’aspiration des pompes.
Mettre à zéro les étalonnages des vannes de commande qui réduisent l’épaisseur, tournant en sens inverse des aiguilles d’une montre les volants ou les vis de réglage.
Purger l’air du dispositif. Lorsque vous êtes sûr que le circuit est sans air et les opérations du cycle sont corrects, qu’il n’y a pas de pertes vers l’extérieur et que tous les tubulures sont correctement connectées, vous pouvez bloquer les étalonnages de pression et portée indiqués sur le schéma.
Accorder une attention particulière au bruit pendant le fonctionnement.

ENTRETIEN

Il est d’abord important de procéder à toutes les inspections périodiques indiquées.
- Dans les petites heures de fonctionnement contrôler le niveau du fluide dans le réservoir et vérifier tous les points de fuite.
- Après les 100 premières heures de fonctionnement vérifier le nettoyage et les températures.
- Contrôler les fiches d’entretien pour décider de la fréquence à remplacer le fluide.

En cas de remplacement d’un composant assurez-vous qu’il est conforme à l’original afin de ne pas causer un danger aux personnes et dommages aux machines.

TABLEAUX GUIDE POUR LA RECHERCHE SUR LES CAUSES DE CERTAINS INCONVÉNIENTS

Dans les tableaux suivantes, il y a la liste des problèmes les plus courants et des causes probables.
Tous les inconvénients ont été supposés avec le dispositif de dissuasion en état de marche et le programmateur électronique (centrale électronique) correctement installés et programmés.
SI VOUS CONTACTEZ LE CONSTRUCTEUR VOUS DEVEZ INDIQUER:
- SI VOUS AVEZ REMPLACÉ DES COMPOSANTS ET, SI OUI, LESQUELS;
- SI VOUS AVEZ LU LE TABLEAU N.2;
- LE TYPE D’INCONVÉNIENT, LA CAUSE, LES CONDITIONS DANS LESQUELLES IL SE PRODUIT, LES TEMPÉRATURES EXTÉRIEURES, LES ENTRETIENS EFFECTUÉES.

TAU S.r.l. - Via Enrico Fermi n°43
36066 SANDRIGO (VI) - Tel.: +39 0444 750190

Tableau n ° 2: Guide pour trouver les causes de certains inconvénients

N	PROBLÈMES	CAUSE PROBABLE	HYPOTHÈSE DE PANNE	SOLUTIONS
1	BORNE NE MONTE PAS (Présence d'air dans le circuit)	- niveau d'huile bas dans le réservoir	- joints endommagés	- remplacer les joints et
				- ajouter de l'huile
		- déblocage manuel ouvert		
		- électrovannes ouvertes	- déblocage manuel ouvert	- fermer le déblocage manuel
		- dispositifs de sécurité électriques ouverts	- électrovannes ouvertes ou en panne	- contrôler la tension de la bobine de l'electro-vanne
		(cellules photoélectriques, tête sensible, bobines magnétiques, bouton d'urgence, horloge)	- dispositifs de sécurité électriques ouverts ou endommagés	- réparer / remplacer les dispositifs de sécurité électriques
		- fuites d'huile		
		- mauvais sens de rotation	- rupture du circuit hydraulique	
		- fin de course inversé		- réparer le circuit
			- mauvaise connexion du moteur électrique	
			- erronée connexion du fin de course	- recâbler le moteur électrique sur le programma-teur électrique
		- électricité manquante		- recâbler les fins de course magnetiques
		- programmateur élect. en panne	- interrupteur ouvert	
			- programmateur élect. en panne	- réactiver interrupteur sectionneur
		- fusibles défectueux		- remplacer le programmateur électronique
			- pic d'absorption haut	
			- courts-circuits sur la ligne	- remplacez le fusible par un autre adapté
			- moteur, interrupteur, entrée, sortie 24 V ca, feux	- vérifier et réparer la panne
2	MONTÉE DE LA BORNE N'EST PAS REGULIER (pompe en défaut de portée)	- pompe n'est pas complètement immergée dans l'huile	- aspiration obstruée ou non plongée dans l'huile	- vérifier le niveau d'huile
		- bulles d'air dans le circuit	- défaut d'aspiration	- vérifier la propreté des filtres
		- huile sale	- huile avec de nombreuses heures de travail	
			- huile contenant des solides en suspension dans l'huile	- Changer l'huile
				- "Changement huile borne"
		- déblocage manuel ouvert	- voir le point 1	
		- électrovannes ouvertes	- pompe cassé	
		- défaut mechanique		- voir le point 1
		- vannes ne fonctionnent pas	- niveau d'eau à l'intérieur du égout trop élevé	- remplacer la pompe
				-vérifier le drainage d'égouts
		- manœuvre suivante l'ouverture utilisant le déblocage manuelle	- aspiration de l'air dans la pompe	
		- fréquence de tension différente		- avec la deuxième manœuvre le problème disparaît
				- vérifier avec la compagnie de distribution
3	MONTEE DE LA BORNE LENTE (pression insuffisante) (À basse température l'huile est plus visqueuse)	- pression maximale n'est pas correcte	- Valvola di massima pressione poco serrata	- bien calibrer la vanne se référant à "Réglage de la force de monteée de la borne"
		- présence d'air dans le circuit (la borne ne monte pas)	- voir le point 1	- voir le point 1
		- pompe en défaut de portée		
		(la montée de la borne n'est pas régulier)	- voir le point 2	- voir le point 2
		- huile trop visqueuse		
			- huile très compact	- changer le type d'huile
		- rupture du circuit ou		
		- pertes excessives	- pertes dans le circuit	- vérifier le circuit
			- rupture O-R dans le distributeur	- remplacer O-R si nécessaire
		- tension d'alimentation n'est pas correcte		
			- programmateur électr. défaut	- programmation séquentielle pour la montée multiple des bornes dans programt. électr.
			- vis pas serrées	- serrer les vis
			- défaut de l'organisme distributeur	- vérifier avec la compagnie de distribution
			- basse tension	- vérifier le cable d'alimentation
		- condensateur insuffisante		
				- remplacer ou augmenter le condenseur
		- frottement patins de guidage	- condensateur cassé	
			- condensateur petit	- régler les patins de guidage
			- patins de guidage très serré	- "réglage guides borne"
4	BORNE HAUTE NE DESCENTE PAS (tuyau bloqué en haut)	- condensateur insuffisante	- voir le point 3	- voir le point 3
		- pression très haute	- vannes de pression trop serrées	- bien calibrer la vanne se référant à "Réglage de la force de monteée de la borne"
5	A' BORNE HAUTE LE TUYAU NE DESCENT PAS (défaut de tenue)	- fuites d'huile	- voir le point 1	- voir le point 1
		- déblocage manuelle ouvert	- voir le point 3	- voir le point 3
		- électrovannes ouvertes		
		- valve de tenue défectueux	- rupture or de tenue vanne	- remplacement or dans le distributeur
6	DÉMARRAGE INITIAL RALENTIT LA MONTEE (huile très visqueuse)	- température basse	- voir le point 3	- voir le point 3
			- huile usée	- changer l'huile
				- installer une résistance
		- pression de départ très haute	- vannes de pression trop serré	- desserrer les vannes de pression maximale
		- tension d'alimentation n'est pas correcte	- voir le point 3	- voir le point 3
		- condensateur insuffisante		
			- voir le point 3	- voir le point 3

TAU S.r.l. - Via Enrico Fermi n°43
36066 SANDRIGO (VI) - Tel.: +39 0444 750190

N	PROBLÈMES	CAUSE PROBABLE	HYPOTHÈSE DE PANNE	SOLUTIONS
7	POMPE BRUYANTE	- présence d'air dans le circuit (la borne ne monte pas)	- voir le point 1	- voir le point 1
		- huile trop visqueuse		
		(montée de la borne n'est pas régulier)	- voir le point 2	- voir le point 2
		- pompe usé		
			- jeux intérieurs excessifs	- remplacer la pompe
8	PERTE D'HUILE PRES DES JOINTS (fuites d'huile)	- produits abrasifs dans l'huile	- fente sur le joint	- changer l'huile
		- haute température d'huile	- joint effondré	- réfrigérer l'huile et remplacer les joints
9	FLAQUE D'HUILE PRÈS RÉSERVOIR D'HUILE	- haute pression à l'intérieur du réservoir d'huile	- bouchon d'huile n'est pas remplacé	- remplacer avec le bouchon d'échappement
			-bouchon d'échappement bouché	- remplacer le bouchon d'échappement
10	SURCHAUFFE EXCESSIF DE LA CENTRALE (huile trop chaude)	- utilisation intensive de la centrale	- pompe usé	- remplacer la pompe
			- manœuvres supérieures que celles prevues	- respecter les cycles de fonctionnement
		- le déblocage manuel ouvert	- voir le point 1	- consulter le fabricant
		- electrovannes ouvertes		- voir le point 1
		- mauvais réglage des détecteurs des fin de course	- lecture erronée des fin de course	
				- régler les fins de course dans la bonne position, (vérifier le fonctionnement de l'aimant et du capteur fin de course)
		- pression trop élevée		- régler la pression se référant à "Réglage de la force de montée de la borne"
			- vannes de pression très serrées	(Agir sur les vannes de pression maximale)
		- fuit d'huile avec perte de pression	- voir le point 1	- voir le point 1
		- température extérieure élevée	- voir le point 3	- voir le point 3
			- surchauffe huile	- respecter la température de fonctionnement
				- consulter le fabricant
11	BORNE NE FAIT PAS TOUTE LA COURSE réglage erroné	- bas niveau d'huile dans le réservoir	- voir le point 1	- voir le point 1
		- mauvais réglage de capteurs de fin de course		
		- condensateur insuffisante	- voir le point 10	- voir le point 10
		- pression trop élevée		
			- voir le point 3	- voir le point 3
			- voir le point 10	- voir le point 10
12	HAUT NIVEAU D'EAU (eau à l'intérieur du coffrage perdù)	- égout bouché	- feuillage / sédiments ralentissent le passage des eaux	- effectuer l'entretien (nettoyage de la canalisation)
			- le terrain absorbe peu d'eau	- construire un système d'égouts ou puisard avec une pompe d'aspiration des eaux
		- le terrain n'est pas drainant		- demander un groupe moteur hydraulique IP67
13	TÊTE LUMIERE NE FONCTIONNE PAS	- la tension d'alimentation n'est pas correcte	- installation des cables erroné	- recâblage en respectant la polarité des câbles
			- défauts de câbles	- remplacement des câbles
			- prise/connecteur ne sont pas connectés	- branchez la prise dans le connecteur sur la tête
			- voir le point 14	- voir le point 14
14	TÊTE LUMIERE avec intensité lumière très faible	-la tension d'alimentation n'est pas correcte	- voir le point 3	- voir le point 3
			- transformateur secondaire cassé	- remplacer la centrale electronique
			- chute de tension sur la ligne	- ajouter un nouveau transformateur approprié
				- installation de la borne erroné
				- vérifier la chute de tension
				- effectuer l'entretien de routine
		- oxydation des contacts	- défaut d'isolement électrique ou des contacts électriques	- remplacer la tête lumineuse
15	FIN DE COURSE TÊTE SENSIBLE CASSE'	- dépassé le nombre de cycles	- rupture des contacts internes	- remplacer le fin de course avec un autre original
		- oxydation des contacts	- lubrification des contats absente	- effectuer l'entretien de routine
				- consulter le fabricant
16	TÊTE SENSIBLE NE INVERSE PAS LE MOUVEMENT	- voir le point 15	- voir le point 15	- voir le point 15
		- câbles d'alimentation pas connecté	- installation erroné des cables	- connecter les cables en respectant la polarité
			- défauts de câbles	- remplacer les cables
			- prise/connecteur ne sont pas connectés	- connecter la prise avec le connecteur sur la tête
17	ELECTROVANNE DEFECTUEUSE	- la tension d'alimentation n'est pas correcte	- voir le point 3	- voir le point 3
		- isolement électrique du défaut		- vérifier la faute
			- court-circuit	- installation de la borne incorrecte
			- le degré IP n'est pas suffisante	- respecter le type d'installation et de degré IP
			- rupture d'un fusible	- remplacer les fusibles
				- consulter le fabricant
		- température extérieure élevée	- voir le point 10	- voir le point 10
		- huile sale	- voir le point 2	- voir le point 2

TAU S.r.l. - Via Enrico Fermi n°43
36066 SANDRIGO (VI) - Tel.: +39 0444 750190

PROCEDURES D'ENTRETIEN

Procédez comme suit:
Assurez-vous qu'il n'y a pas de personnes non autorisées ou animaux domestiques dans l'alentours du dispositif de dissuasion et dans la zone concernée par l'exécution des opérations d'entretien; indiquer la zone considérée comme dangereuse pendant l'entretien (avec des panneaux d'avertissement ou avec la délimitation de la zone avec rayures rouges et blanches); disséquer l'alimentation électrique, en plaçant l'interrupteur principal sur "OFF" installé sur le panneau électrique; effectuer l'intervention d'entretien selon les modalités décrites.

ATTENTION

ÉLÉMENTS SOUS TENSION:
Pendant la procédure d'entretien mécanique du dispositif de dissuasion, une fois disséquée l'alimentation électrique comme décrit précédemment, l'opérateur doit prêter attention aux câbles placés en amont de l'interrupteur principal parce que ils restent sous tension même quand le dispositif de dissuasion est disséqué.

ENTRETIEN ORDINAIRE ET PROGRAMME

Tableau N°3: Interventions d'entretien ordinaire et programmé standard

Périodicité		Description de l'interventation pour contrôles généraux
6 mois*1	12 mois*1	
Oui		Contrôler que le dispositif de dissuasion respecte tous les commandes (mecaniques et radiocommandes)
Oui		Contrôler que la commande et l'action maintenue ne créent pas de danger pour les personnes
Oui		Contrôler l'état des équipement électroniques et leurs logiques de fonctionnement
Oui		Contrôler l'état de la peinture superficielle et, s'il est nécessaire, il faut la nettoyer ou retoucher
Oui		Contrôler la linéarité de la manutention du dispositif de dissuasion
Oui		Contrôler que le dispositif de dissuasion n'émet pas de bruits inhabituels
Oui		Contrôler la fonctionnalité du signaleur acoustique (pour les aveugles) (où prévu)
Oui		Contrôler la fonctionnalité du détecteur des moyens d'urgence (sirènes européennees homologuées) (où prévu)
Oui		Contrôler la fonctionnalité du feu, clignoteur, tête lumineuse LED (où prévu)
Oui		Contrôler la fonctionnalité des spires magnétiques/photocellules électriques (où prévu)
Oui		Contrôler la fonctionnalité de l'électrovanne (où prévu)
Oui		Contrôler la fonctionnalité du déblocage
Oui		Contrôler les fuites d'huile (provenant du cylindre, tuyaux, bouchon à évent, centrale, déblocage)
Oui		Contrôler avec des tests simples (recours à des témoins) le correcte fonctionnement de tous les dispositifs de sécurité mécaniques ou électriques (type tête sensible)
Oui		Contrôler le serrage des vis et des boulons pour le fixation des composants
Oui		Contrôler la ligne électrique de puissance
Oui		Contrôler l'installation de mise à la terre
Oui		Contrôler les conducteurs de terre, collecteur, PE, conducteurs équipotentiels primaires et secondaires
		Description de l'interventation pour contrôles détaillés
Oui		Contrôler l'intégrité du moule de polyuréthane ou de la bande de polizene (en plastique) guide/anti-égratignure sur le tube/tapis
Oui		Contrôler la fonctionnalité des fins de course mécaniques/magnétiques
Oui		Contrôler la fonctionnalité de la résistance anti-condensation
Oui		Contrôler la régulatation et l'intégrité des patins en plastique anti-usure (de couleur vert/noir)
Oui		Régulation des feuillures de la dernière course du piston (où prévu)
Oui		Régulation du pressostat (où prévu)
Oui		Maintenir le nettoyage des décharges de drainage de l'eau placés dans l'arrière-plan du coffrage
	Oui	Contrôler la présence d'eau à l'intérieur du coffrage (consulter le fabricant si le niveau de l'eau reste constamment élevé, afin d'éviter tous dysfonctionnements inattendus)
	Oui	Contrôler la présence d'eau de condensation à l'intérieur de la tête sensible (consulter le fabricant s'il y a de grandes quantités d'eau)
	Oui	Contrôler la présence de matières grasses sur les contacts mécaniques de la tête sensible
	Oui	Enlever tous les matériaux ou tas de sel déposés à l'intérieur du coffrage
	Oui	Changement d'huile après 1.000.000 manœuvres ou àpres 1 année (sulement avec de l'huile compatible)
	Oui	Contrôler le niveau de l'huile ou la présence/trace de l'eau dans sa intérieur
	Oui	Contrôler l'état et toutes les fuites d'huile par la tête guide du cylindre
	Oui	Régulation des vannes de pression maximale (l'ampérage du moteur ne doit pas dépasser 2,1A)

Il est préférable d'effectuer les opérations d'entretien ordinaire immédiatement avant l'hiver et immédiatement avant l'été; dans ces occasions décider à l'avance si allumer la résistance afin de maintenir l'huile en température et éviter de la condensation ou de la glace.

TAU S.r.l. - Via Enrico Fermi n°43
36066 SANDRIGO (VI) - Tel.: +39 0444 750190

ENTRETIEN ORDINAIRE ET PROGRAMME

Tableau N°4: Interventions d'entretien ordinaire et programmé des composants hydrauliques		
Périodicité	Description des interventions pour contrôles généraux	
6 mois		
Oui	Contrôler le niveau du fluide dans le réservoir:	
	CAUSE	CONSÉQUENCE
	Si le niveau baisse rapidement	Fuites de l'huile hydraulique à l'extérieur
	Si le niveau monte	Éventuelle entrée de l'eau à partir de l'évent
Oui	Contrôler les étanchéités vers l'extérieur:	
	Contrôler visuellement les tubes, les raccords et les plans d'appui des composants; garder propre l'installation afin d'une rapide localisation des fuites.	
Oui	Contrôler le bruit:	
	Une augmentation du bruite indique qu'il y a des anomalies dans l'installation.	
Oui	Contrôler la consommation d'énergie:	
	Une augmentation de l'absorption du moteur électrique à égalité de portée/pression indique qu'il y a des anomalies dans l'installation.	
Oui	Contrôler la température du fluide:	
	Le fluide ne doit pas jamais dépasser 90°C, le dépassement de cette valeur cause la détérioration des garnitures et des pièces mécaniques.	
Oui	Contrôler le réglage des pressions:	
	Vérifier la valeur d'intervention des vannes limiteurs de pression, des réducteurs, de séquence.	
Oui	Contrôler la contamination du fluide:	
	Un fluide émulsionné, trouble ou sombre indique qu'il y a des anomalies dans l'installation.	
Oui	Contrôler les tubulures flexibles:	
	Vérifier que sur les tubes il n'y a pas de: fissures, abrasions, déformations, bulles, désentoilages de la couverture, gonflements, zones collantes sur la surface du tube, fuites.	
	L'anomalie décrite ci-dessus commande le remplacement du tube.	

TABLEAU DES FLUIDES RECOMMANDES

FOURNISSEUR	DESCRIPTION/MARQUE	CERTIFICATS
Eni	ATF DEXRON II D ISO VG32	
Panolin	HLPSYNTH E22 (olio biodegradabile)	ECOLABEL

AVERTISSEMENTS POUR LE REMPLACEMENT DU FLUIDE

Pour remplir le réservoir, il est nécessaire de disposer d'un groupe-pompe autonome de remplissage et filtrage.
Le fluide épuisé doit être stocké dans des récipients métalliques étanche qui doivent être conservés dans un environnement adapté.
Le fluide épuisé doit être retiré que par des société autorisées à l'écoulement et en observance de la réglementation en vigueur.
Éventuels chiffons imprégnés de fluide doit être placés dans des conteneurs spéciaux pour les matériaux toxiques; pour l'écoulement suivre les mêmes règles que pour le fluide.

AVERTISSEMENTS POUR LA MISE EN SERVICE

Interdiction de mise en service de la centrale hydraulique avant que la machine, où elle sera incorporée, a été déclarée conforme aux dispositions de la directive 2006/42/CE et modifications ultérieures.

TAU S.r.l. - Via Enrico Fermi n°43
36066 SANDRIGO (VI) - Tel.: +39 0444 750190

CARTES D'ENTRETIEN

Pour un fonctionnement manuel, en cas de panne d'électricité, consulter la fiche explicative du déblocage. Vérifier que, pendant le fonctionnement normal de l'automatisme, vous n'entendez pas des vibrations ou des bruits anormaux.

NOTE POUR L'OPÉRATEUR

Il est recommandé que l'opérateur préposé à l'entretien du borne escamotable doit:

- lire attentivement les fiches d'entretien au-dessous signalées;
- photocopier les fiches et les compiler, après l'intervention d'entretien;
- préserver les fiches avec la signature originale de l'utilisateur de l'automation;
- préserver une copie de la fiche remplie afin de disposer d'un registre actuel des entretiens (copie pour l'ouvrier préposé à l'entretien).

Tableau N°5: Liste des tests pour l'entretien ordinaire/extraordinaire

Titre de la fiche	Description de l'intervention
État des commandes standard/d'urgence pour l' actionnement du dispositif de dissuasion	
État de fonctionnement des équipements électroniques (réponse à des commandes, logique de fonctionnement, commandes d'arrêt, commandes d'urgence)	
État de la peinture superficielle	
État de détection des obstacles avec tête sensible (ne doit pas soulever de personnes)	
État du détecteur par les moyens d'urgence	
État des feu, clignoteurs, tête lumineuse LED (où prévu)	
État des des spires magnétiques/photocellules électriques (où prévu)	
État de l'électrovanne (où prévu)	
État de l'efficacité du système hydraulique (centrale, déblocage, piston)	
État de l'huile hydraulique (niveau et qualité de l'huile: dégradée, émulsionnée)	
État du serrage des vis et des boulons pour le fixation des composants	
État correcte de l'alimentation électrique des composants électriques	
État des équipements électroniques (panne, présence de condensation, brûlures, contacts collés, surchauffes, courts-circuits, état des pistes du circuit électrique)	
État de la ligne électrique de puissance	
État de l'installation de mise à la terre	
État des conducteurs de terre, collecteur, PE, conducteurs équipotentiels primaires et secondaires	
État de la bande de polyuréthane (en plastique) guide/anti-égratignure sur le tube/tapis	
État des fins de course mécaniques/magnétiques	
État de la résistance anti-condensation	
État des patins en plastique anti-usure (de couleur vert/noir)	
État de la régulation des feuillures de la dernière course du piston (où prévu)	
État de la régulation du pressostat (où prévu)	
État de nettoyage du coffrage	
État de la décharge de drainage de l'eau placé dans l'arrière-plan du coffrage	
État du niveau de l'eau dans le coffrage	
État de condensation dans la tête sensible	
État de la présence de matières grasses sur les contacts mécaniques de la tête sensible	
État général, pression, travail, usure, nettoyage	

SIGNATURE DU TECHNICIEN:

SIGNATURE DU CLIENT:

TAU S.r.l. - Via Enrico Fermi n°43
36066 SANDRIGO (VI) - Tel.: +39 0444 750190

REGISTRE D'ENTRETIEN

Ce registre d'entretien contient toutes les références techniques et les enregistrements des activités d'installation, entretien, réparation et modifications effectuées, et il doit être mis à la disposition pour des éventuelles inspections par des organismes habilités.

DONNÉES TECHNIQUES DE LA FERMETURE MOTORISÉE TECHNIQUE ET DE L'INSTALLATION

COMMETTANT (Personne de référence) _____
(Données du commettant) _____

CLIENT (Personne de référence) _____
(Données client) _____

CHANTIER (Personne de référence) _____
(Données chantier) _____

Commande (numéro commande) _____ (Date Commande) _____

Modèle et description: _____

Dimensions / poids / force / vitesse: _____

Numéro de série / Année de construction: _____

LISTE DES COMPOSANTS INSTALLÉS

Les caractéristiques techniques et les performances des composants énumérés ci-dessous sont documentés dans les manuels correspondants d'installation et/ou sur l'étiquette du composant.

Groupe d'actionnement: _____
modèle, type, numéro de série

Panneau de commande électronique: _____
modèle, type, numéro de série

Photocellules: _____
modèle, type, numéro de série

Dispositifs de sécurité: _____
modèle, type, numéro de série

Dispositifs de sécurité: _____
modèle, type, numéro de série

Dispositifs de sécurité: _____
modèle, type, numéro de série

Dispositifs de sécurité: _____
modèle, type, numéro de série

Dispositifs de sécurité: _____
modèle, type, numéro de série

Dispositifs de commande: _____
modèle, type, numéro de série

Dispositifs de commande: _____
modèle, type, numéro de série

Dispositifs radio: _____
modèle, type, numéro de série

Dispositifs de signalisation: _____
modèle, type, numéro de série

Dispositifs de signalisation: _____
modèle, type, numéro de série

Autre: _____
modèle, type, numéro de série

Autre: _____
modèle, type, numéro de série

CODES PRODUIT

CODE PÈRE	CENTRALE ELECTRONIQUE	PISTON	RÉSISTANCE	ÉLECTROVANNE	TÊTE SENSIBLE

INDICATION DES RISQUES RÉSIDUELS ET DE L'EMPLOI ABUSIF PRÉVISIBLE

Informer par des signaux appliqués aux points de risqué du produit et/ou par des instructions écrites à fournir, et expliquer à l'utilisateur du dispositif de dissuasion ou celui qui est responsable, à propos les risques existants et sur l'emploi abusif prévisible.

TAU S.r.l. - Via Enrico Fermi n°43
36066 SANDRIGO (VI) - Tel.: +39 0444 750190

REGISTRE D'ENTRETIEN

Description de l'intervention

(Barrer la case correspondante à l'intervention faite. Décrire les risques résiduels et/ou l'emploi abusif prévisible)

☐Installation ☐Démarrage ☐Réglages ☐Entretien ☐Réparation ☐Changements ☐Agrandissement ☐Autre

NOTES_____

_____

Date:_____Signature du technicien:_____Signature du client_____

Description de l'intervention

(Barrer la case correspondante à l'intervention faite. Décrire les risques résiduels et/ou l'emploi abusif prévisible)

☐Installation ☐Démarrage ☐Réglages ☐Entretien ☐Réparation ☐Changements ☐Agrandissement ☐Autre

NOTES_____

_____

Date:_____Signature du technicien:_____Signature du client_____

Description de l'intervention

(Barrer la case correspondante à l'intervention faite. Décrire les risques résiduels et/ou l'emploi abusif prévisible)

☐Installation ☐Démarrage ☐Réglages ☐Entretien ☐Réparation ☐Changements ☐Agrandissement ☐Autre

NOTES_____

_____

Date:_____Signature du technicien:_____Signature du client_____

Description de l'intervention

(Barrer la case correspondante à l'intervention faite. Décrire les risques résiduels et/ou l'emploi abusif prévisible)

☐Installation ☐Démarrage ☐Réglages ☐Entretien ☐Réparation ☐Changements ☐Agrandissement ☐Autre

NOTES_____

_____

Date:_____Signature du technicien:_____Signature du client_____

Description de l'intervention

(Barrer la case correspondante à l'intervention faite. Décrire les risques résiduels et/ou l'emploi abusif prévisible)

☐Installation ☐Démarrage ☐Réglages ☐Entretien ☐Réparation ☐Changements ☐Agrandissement ☐Autre

NOTES_____

_____

Date:_____Signature du technicien:_____Signature du client_____

Description de l'intervention

(Barrer la case correspondante à l'intervention faite. Décrire les risques résiduels et/ou l'emploi abusif prévisible)

☐Installation ☐Démarrage ☐Réglages ☐Entretien ☐Réparation ☐Changements ☐Agrandissement ☐Autre

NOTES_____

_____

Date:_____Signature du technicien:_____Signature du client_____

Description de l'intervention

(Barrer la case correspondante à l'intervention faite. Décrire les risques résiduels et/ou l'emploi abusif prévisible)

☐Installation ☐Démarrage ☐Réglages ☐Entretien ☐Réparation ☐Changements ☐Agrandissement ☐Autre

NOTES_____

_____

Date:_____Signature du technicien:_____Signature du client_____

Description de l'intervention

(Barrer la case correspondante à l'intervention faite. Décrire les risques résiduels et/ou l'emploi abusif prévisible)

☐Installation ☐Démarrage ☐Réglages ☐Entretien ☐Réparation ☐Changements ☐Agrandissement ☐Autre

NOTES_____

_____

Date:_____Signature du technicien:_____Signature du client_____

Description de l'intervention

(Barrer la case correspondante à l'intervention faite. Décrire les risques résiduels et/ou l'emploi abusif prévisible)

☐Installation ☐Démarrage ☐Réglages ☐Entretien ☐Réparation ☐Changements ☐Agrandissement ☐Autre

NOTES_____

_____

Date:_____Signature du technicien:_____Signature du client_____

Description de l'intervention

(Barrer la case correspondante à l'intervention faite. Décrire les risques résiduels et/ou l'emploi abusif prévisible)

☐Installation ☐Démarrage ☐Réglages ☐Entretien ☐Réparation ☐Changements ☐Agrandissement ☐Autre

NOTES_____

_____

Date:_____Signature du technicien:_____Signature du client_____

TAU S.r.l. - Via Enrico Fermi n°43
36066 SANDRIGO (VI) - Tel.: +39 0444 750190

TAU S.r.l. - Via Enrico Fermi n°43
36066 SANDRIGO (VI) - Tel.: +39 0444 750190

CARTE D'ENTRETIEN ORDINAIRE

Client / Chantier:		Modèle et description:					Numéro de série de l'installation:		
Tests effectués		Date + réf.	Date + réf.	Date + réf.	Date + réf.	Date + réf.	Date + réf.	Date + réf.	LÉGENDE
		.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
		RÉSULTAT	RÉSULTAT	RÉSULTAT	RÉSULTAT	RÉSULTAT	RÉSULTAT	RÉSULTAT	
1	Centrale hydraulique								
2	Tubulures hydrauliques / raccordements								
3	Pression du circuit hydraulique								
4	Tensions / Ampérages mésurés								
5	Niveau de l'huile de la centrale / systèmes de lubrification								
6	Changement d'huile (avec le même type d'huile et gradation)								
7	Condensateur								
8	Moteur / Motoréducteur / Moteur pneumatique								
9	Frein électrique / embrayage mécanique								
10	Dispositifs de lubrification								
11	Contrepoids et suspensions								
12	Vis trapézoïdale de levage								
13	Déblocage/Vannes de pression maximale								
14	Tête lumineuse LED / Clignotant								
15	Feu / signaux lumineux supplémentaires								
16	Tête sensible / pressostats supplémentaires								
17	Électrovanne								
18	Dispositifs de sécurité								
19	Spires magnétiques masses métalliques / photocellules								
21	Signaux acoustiques								
22	Détecteur des moyens d'urgence								
23	Commandes pour arrêts d'urgence								
24	Sélecteurs / boutons de commande								
25	Radio commandes								
26	Commande horaire programmée								
27	Programmateur électronique								
28	Récepteur de radio / antenne								
29	Transformateurs / réducteurs de tension								
30	Résistance électrique anti-condensation / thermostats								
31	Détecteurs de température / eau / niveau d'état								
32	Protections / Mesures fixes / Mesures mobiles								
33	Ârrets mécaniques								
34	Patins guide / Roues / voies / bandes imprimées								
36	Conducteur de terre / équipotentiel / piquets								
37	Ligne électrique / câbles électriques / fiches-prises de connexion								
39	Preuve différentiel avec un outil mis à .....mA								
40	Isolation des câbles avec un outil spécial								
41	Interrupteur / Différentiel								
42	Peinture et traitements superficiels								
NOTE:									Résultat final
		Signature ouvrier préposé à l'entretien	Signature ouvrier préposé à l'entretien	Signature ouvrier préposé à l'entretien	Signature ouvrier préposé à l'entretien	Signature ouvrier préposé à l'entretien	Signature ouvrier préposé à l'entretien	Signature ouvrier préposé à l'entretien	
		Signature du client	Signature du client	Signature du client	Signature du client	Signature du client	Signature du client	Signature du client	

"LÉGENDE: (R)->Fonctionne régulièrement (N)->Rèsultat négatif (X)->Pas relatif à l'automation

Dans la case "Résultat final" il faut indiquer la R ou la N selon les vérifications effectuées.
Compiler avec la signature du technicien et du client. Photocopier les cartes d'entretien et les garder dans une archive;
puis les envoyer au fabricant en cas de besoin."

CARTE D'ENTRETIEN RESULTATS NEGATIFS

Client / Chantier:	Modèle et description:	Numéro de série de l'installation:

	Tests effectués	Date + réf. ..... RÉSULTAT	
1	Centrale hydraulique		
2	Tubulures hydrauliques / raccordements		
3	Pression du circuit hydraulique		
4	Tensions / Ampérages mésurés		
5	Niveau de l'huile de la centrale / systèmes de lubrification		
6	Changement d'huile (avec le même type d'huile et gradation)		
7	Condensateur		
8	Moteur / Motoréducteur / Moteur pneumatique		
9	Frein électrique / embrayage mécanique		
10	Dispositifs de lubrification		
11	Contrepoids et suspensions		
12	Vis trapézoïdale de levage		
13	Déblocage/Vannes de pression maximale		
14	Tête lumineuse LED / Clignotant		
15	Feu / signaux lumineux supplémentaires		
16	Tête sensible / pressostats supplémentaires		
17	Électrovanne		
18	Dispositifs de sécurité		
19	Spires magnétiques masses métalliques / photocellules		
21	Signaux acoustiques		
22	Détecteur des moyens d'urgence		
23	Commandes pour arrêts d'urgence		
24	Sélecteurs / boutons de commande		
25	Radio commandes		
26	Commande horaire programmée		
27	Programmateur électronique		
28	Récepteur de radio / antenne		
29	Transformateurs / réducteurs de tension		
30	Résistance électrique anti-condensation / thermostats		
31	Détecteurs de température / eau / niveau d'état		
32	Protections / Mesures fixes / Mesures mobiles		
33	Ârrets mécaniques		
34	Patins guide / Roues / voies / bandes imprimées		
36	Conducteur de terre / équipotentiel / piquets		
37	Ligne électrique / câbles électriques / fiches-prises de connexion		
39	Preuve différentiel avec un outil mis à .....mA		
40	Isolation des câbles avec un outil spécial		
41	Interrupteur / Différentiel		
42	Peinture et traitements superficiels		
NOTES:		Résultat final	AVEC LA COMPILATION DE CE FORMULAIRE
		Signature ouvrier préposé à l'entretien	IL FAUT ENLEVER LA TENSION À L' AUTOMATION
		Signature client	

LÉGENDE

"LÉGENDE: (R)->Fonctionne régulièrement (N)->Rèsultat négatif (X)->Pas relatif à l'automation

Dans la case "Résultat final" il faut indiquer la R ou la N selon les vérifications effectuées.
Compiler avec la signature du technicien et du client. Photocopier les cartes d'entretien et les garder dans une archive; puis les envoyer au fabricant en cas de besoin."

TAU S.r.l. - Via Enrico Fermi n°43
36066 SANDRIGO (VI) - Tel.: +39 0444 750190

DEBLOCAGE DU BORNE ESCAMOTABLE

1

1. Prendre la clé de déblocage (dans la figure ci-dessus est rouge);
2. Dévisser le bouchon en plastique pour la protection du déblocage, puis tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre afin d'éjecter le bouchon;
3. Enlever la serrure de sécurité dans les modèles (où prévu) avec une clé personnelle;
4. Insérez la clé de déblocage utilisée précédemment pour débloquer le dispositif de dissuasion, la clé de déblocage a un creux carré qui doit se coincer avec le moyen obturateur de couleur jaune or.

ATTENTION:
Utiliser le suivant déblocage uniquement en cas d'urgence ou lorsque le borne escamotable est en block-out.
Après le déblocage du dispositif de dissuasion (puis dans la position basse), refermer le déblocage en tournant la clé dans le sens horaire jusqu'à ce qu'il s'arrête.

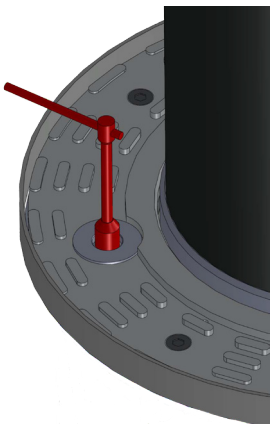

2a

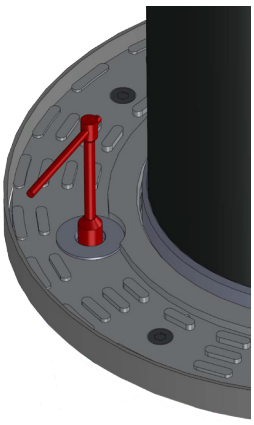

2b

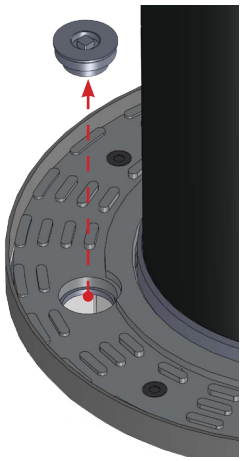

2c

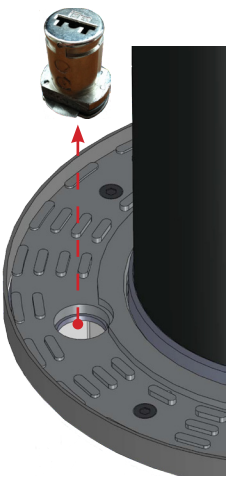

3

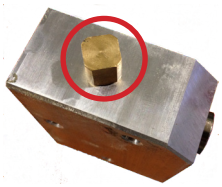

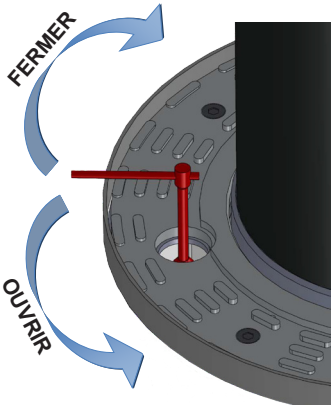

4

TAU S.r.l. - Via Enrico Fermi n°43
36066 SANDRIGO (VI) - Tel.: +39 0444 750190

EXTRACTION DE LA STRUCTURE EXTRACTIBLE DU COFFRAGE ENTERRE

1. Dévisser les 4 (quatre) boulons MA10x35 (utiliser la clef Allen N.6).
2. Extraire le tapis charretier.
3. Insérer les chevilles à œillet M8.
4. Extraire la structure extractible.

Le poids de la structure extractible, comprenant du tube mécanique, est 105 kg (le poids du coffrage est 35 kg).
Pour soulever la structure extractible il faut utiliser un bras de levage.
Lorsque vous procédez à l'extraction du dispositif de dissuasion il faut prêter attention aux câbles: il faut désenfiler les câbles du puisard jusqu'au coffrage enterré.

1

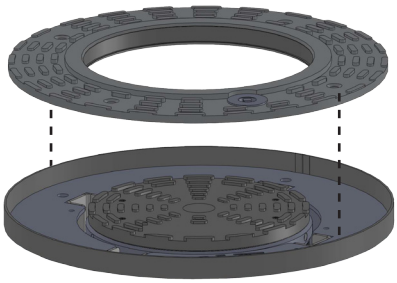

2_a

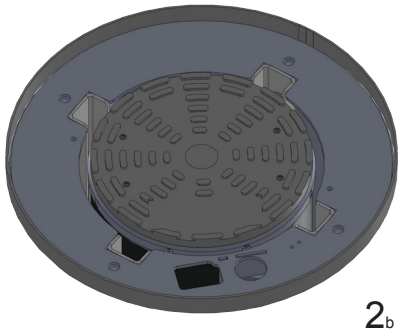

2_b

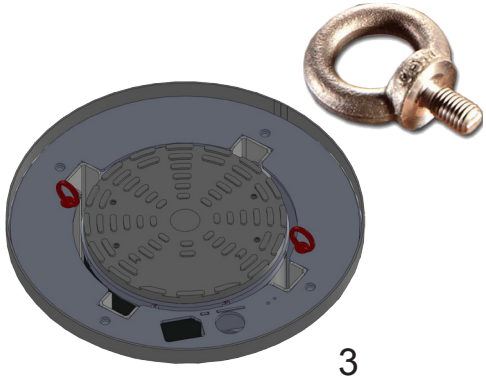

3

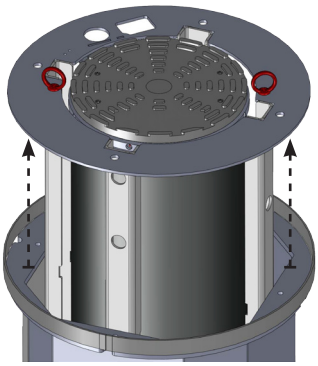

4

TAU S.r.l. - Via Enrico Fermi n°43
36066 SANDRIGO (VI) - Tel.: +39 0444 750190

MISE EN SECURITE POUR L'ENTRETIEN

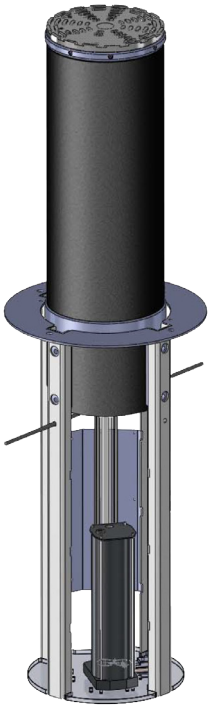

Insérer un rond d'acier diamètre ø10mm, longueur minimale 60mm, à l'intérieur des trous prédisposés au bloc du borne escamotable indiqué par les flèches.
Après avoir insérée la barre de sécurité, vous pouvez procéder à l'entretien mécanique du produit hydraulique.

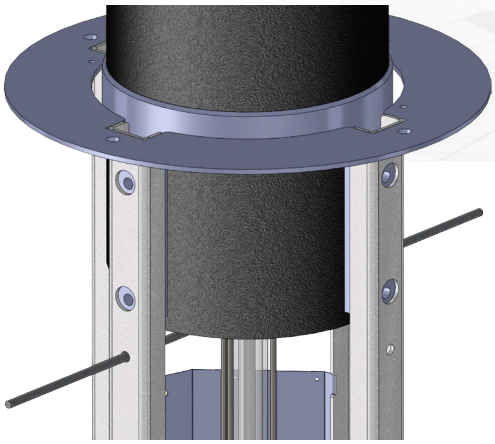

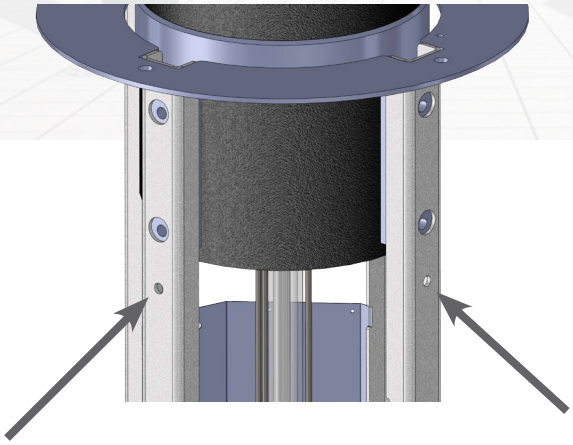

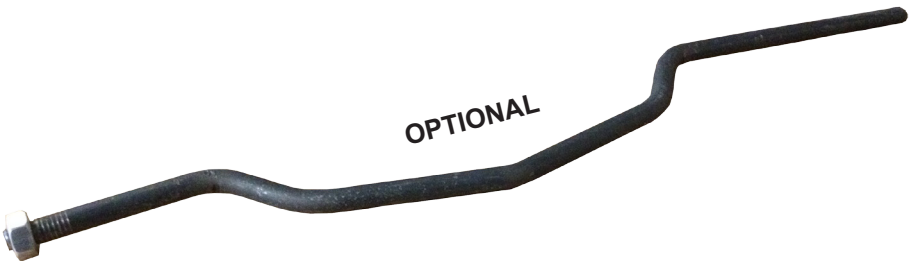

TAU S.r.l. - Via Enrico Fermi n°43
36066 SANDRIGO (VI) - Tel.: +39 0444 750190

REGLAGE DE LA PUISSANCE DE MONTEE DU BORNE ESCAMOTABLE

Entretien **ordinaire**
Périodicité tous les **six mois**

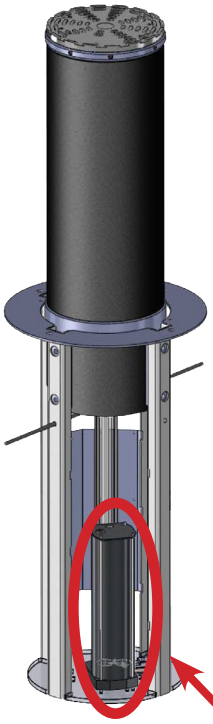

Après la mise en sécurité du borne escamotable, vous pouvez régler la vanne de montée et descente du borne escamotable.

En tournant le tournevis dans le sens horaire, la pression hydraulique de poussée du borne escamotable augmente.

Pour le réglage de la poussée vous devez faire ce qui suit:

1. Insérer l'ampèremètre sur les extrémités du câble "commun" de l'alimentation du moteur (bornes 5,8,11,14).
2. Tourner le tournevis dans le sens horaire et puis ajuster la pression de montée jusqu'à sa levée.

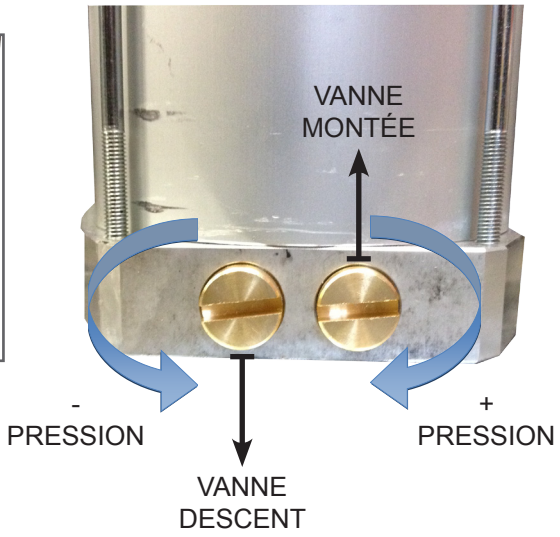

TAU S.r.l. - Via Enrico Fermi n°43
36066 SANDRIGO (VI) - Tel.: +39 0444 750190

EXTRACTION DE LA TETE SENSIBLE

pour le réglage et le centrage supplémentaire du borne escamotable

Utiliser la clef Allen N.4, afin d'extraire les grains M8 parapoussière (voire fig. 1-2).

Insérer à l'intérieur des trous (trou découvert après l'extraction du grain M8x8) la clef Allen N.5 pour l'enlèvement des boulons M6x40 (voire fig. 3).

Avant de retirer la tête sensible, vous devez débloquer et désenfiler le bouchon électrique, comme le montre la FIG 4; enlevez l'enclenchement de la terre sur le collet du tuyau mécanique.

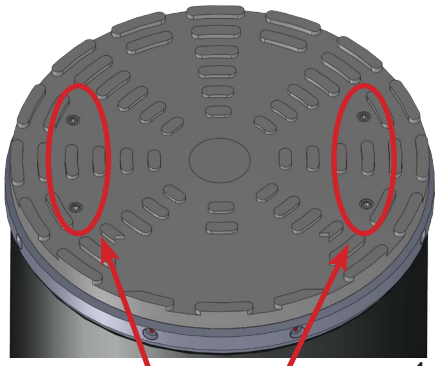

1

grains M8 parapoussière

boulons M6x40

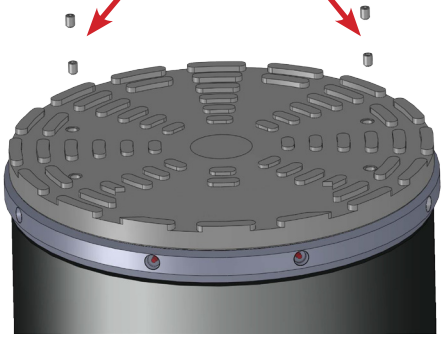

2

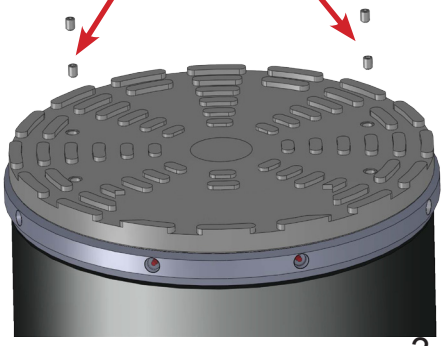

3

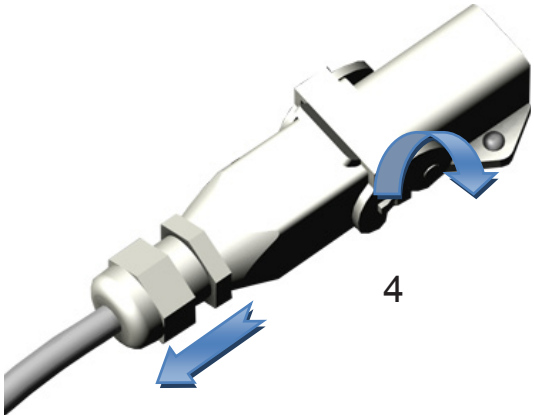

4

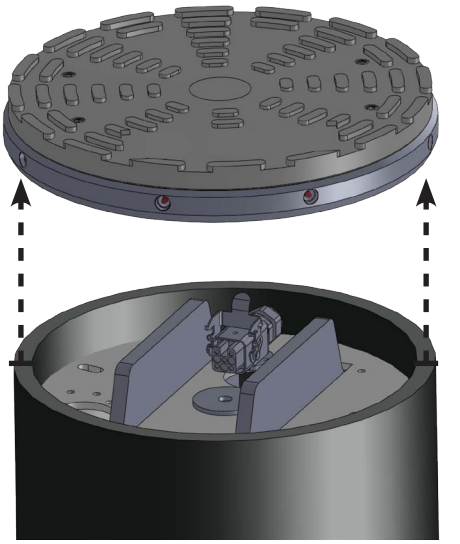

5

TAU S.r.l. - Via Enrico Fermi n°43
36066 SANDRIGO (VI) - Tel.: +39 0444 750190

REGLAGE ET CENTRAGE SUPPLEMENTAIRE

du tuyau mécanique avec le piston hydraulique

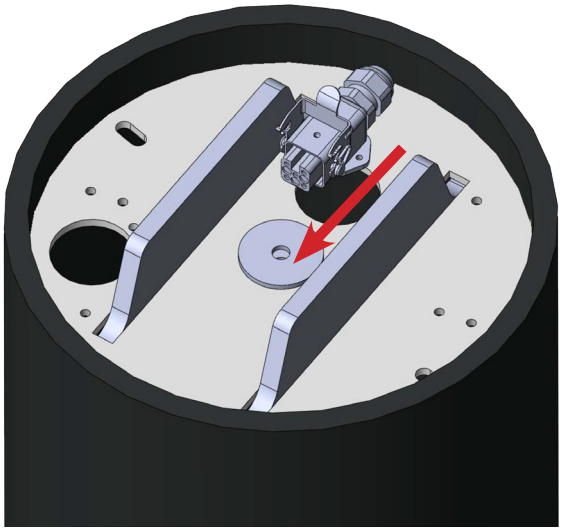

En desserrant le boulon M8x30 avec la clef Allen N.6 vous pouvez déplacer le tube du borne escamotable, dans n'importe quelle direction, de quelques centimètres.

Réglé le tube mécanique, vous devez serrer énergiquement le boulon (dans les limites du boulon M8) en utilisant aussi la CLÉ B (cette clé verrouille la tige du borne escamotable, clé N.14).

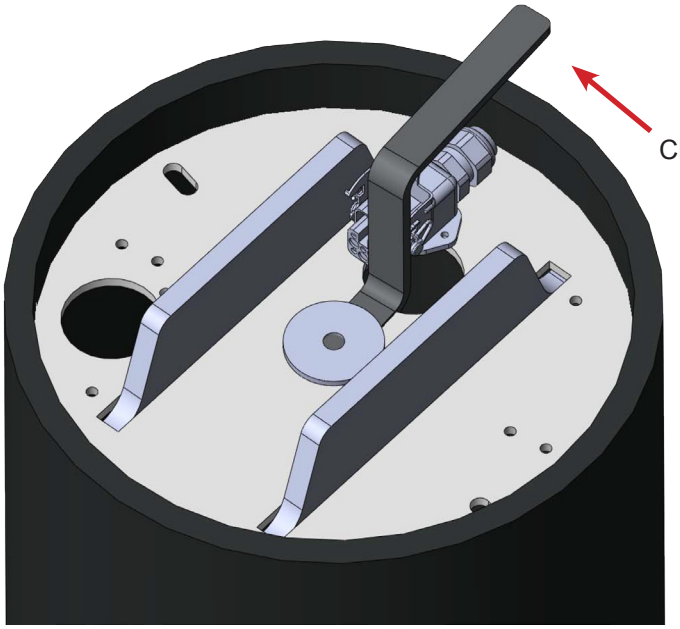

CLÉ B

TAU S.r.l. - Via Enrico Fermi n°43
36066 SANDRIGO (VI) - Tel.: +39 0444 750190

CHANGEMENT D'HUILE DU BORNE ESCAMOTABLE

Entretien **ordinair**
Périodicité tous les douze mois ou tous les 1.000.000 d'opérations

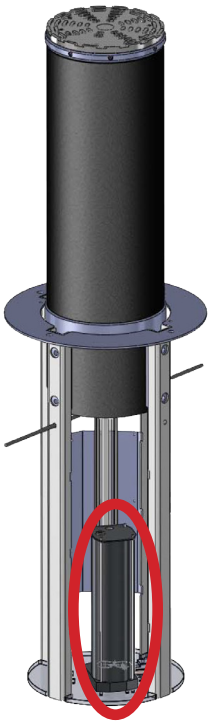

Avant chaque opération, lire attentivement le manuel d'entretien des components hydrauliques.

Maintenir le niveau d'huile jusqu'à une profondeur de 95mm observable du bouchon indique en figure.
- Capacité huile du réservoir 1,5 litres.
- TYPE: Contrôler le type d'huile sur l'étiquette.

1- Dévisser le tuyau de raccorde centrale (voir fig. 1-2) et le bouchon (voir fig. 3).
2- Attendez le vidange de l'huile dans le réservoir
3- Resserrez le tuyau de raccordement central (voir fig. 2)
4- Dévisser le tuyau sur la partie supérieure du réservoir (voir fig. 3)
5- Rajouter le réservoir avec l'huile nouveau (contrôler étiquette huile)
6- Vérifier que le niveau d'huile se trouve à un' hauteur de 95mm de la partie supérieur du réservoir (voir fig. 4)
7- Resserrez te bouchon sur la partie supérieur du réservoir (voir fig. 3)

1

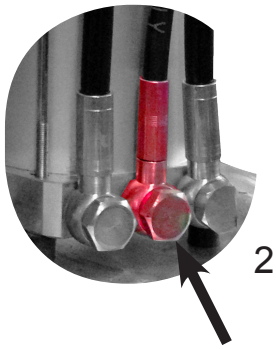
2

3

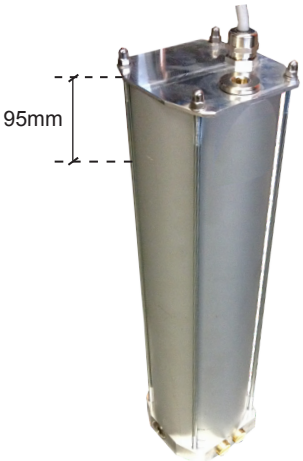

4

TAU S.r.l. - Via Enrico Fermi n°43
36066 SANDRIGO (VI) - Tel.: +39 0444 750190

RESISTANCE AUTOREGABLE

Ce dispositif a pour tâche de maintenir une température constante à l'intérieur du coffrage. Il est réalisé avec un dissipateur d'aluminium éloxé, dans lequel est inséré un thermistor PTC qui peut être alimenté avec tension variable de 110V à 250V, en obtenant une température superficielle autour de 70 ° (tests effectués pendant le cycle de travail dans endroit humide).
La résistance anti-condensation doit être installée à l'intérieur du coffrage, lorsque la température extérieure moyenne (ou en hiver) est proche de 0°.
Le rendement plus grand de la résistance est obtenu en la plaçant dans la direction verticale.
Cette résistance peut être raccordée au réseau électrique 230 Vac.

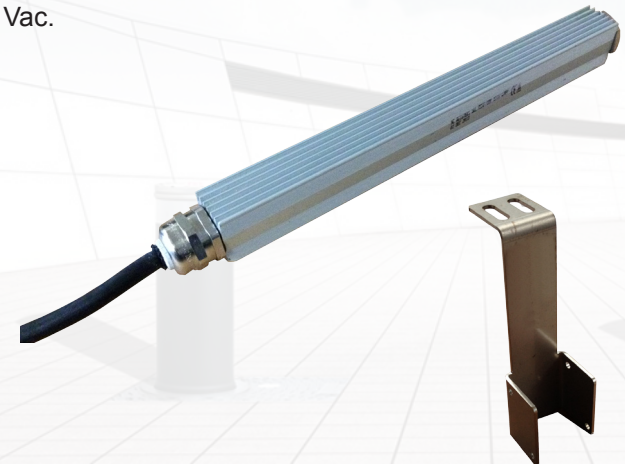

DESCRIPTION	Un.	DONNÉES
Protection	IP	IP 66
Alimentation	Vac	110/250
Puissance	W	MAX 250
Absorption	A	0.8

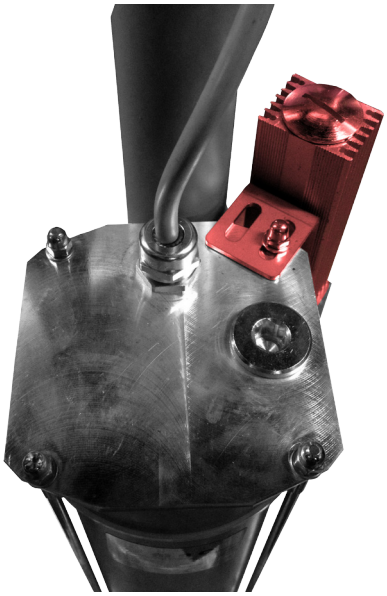

TAU S.r.l. - Via Enrico Fermi n°43
36066 SANDRIGO (VI) - Tel.: +39 0444 750190

SIGNALEUR ACOUSTIQUE

Le signaleur acoustique (qui peut être placer à l'intérieur du borne escamotable) est un dispositif sonore intermittent ("beep"…"beep") qui se met en route quelques secondes avant de mettre en mouvement le dispositif de dissuasion jusqu'à ce que la fin du mouvement.

DESCRIPTION	Un.	DONNÉES
Alimentation d'entrée	Vac	230-50Hz
Alimentation absorbée	mA	300
Fréquence de fonctionnement	Khz	2.8 ± 0.5
SPL at 1 mt. (V=220Vac)	dBa	100
Température de fonctionnement	°C	-20 / +60
Degré de protection	IP	67

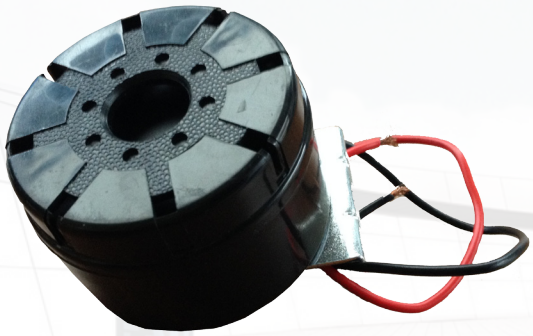

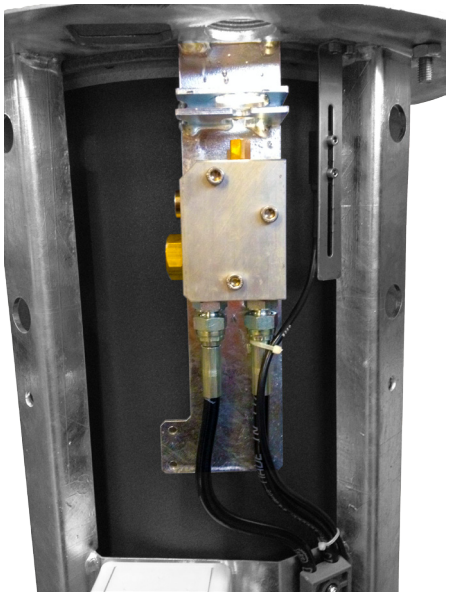

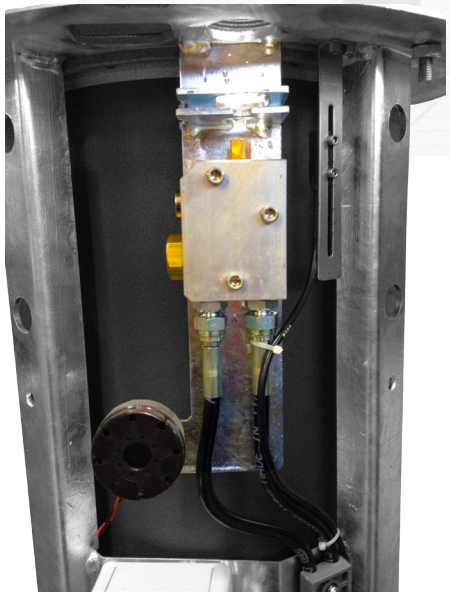

TAU S.r.l. - Via Enrico Fermi n°43
36066 SANDRIGO (VI) - Tel.: +39 0444 750190

T-STOP30	(u.m.=mm)			
	A	B (corsa)	C	D
	273	700	481	931

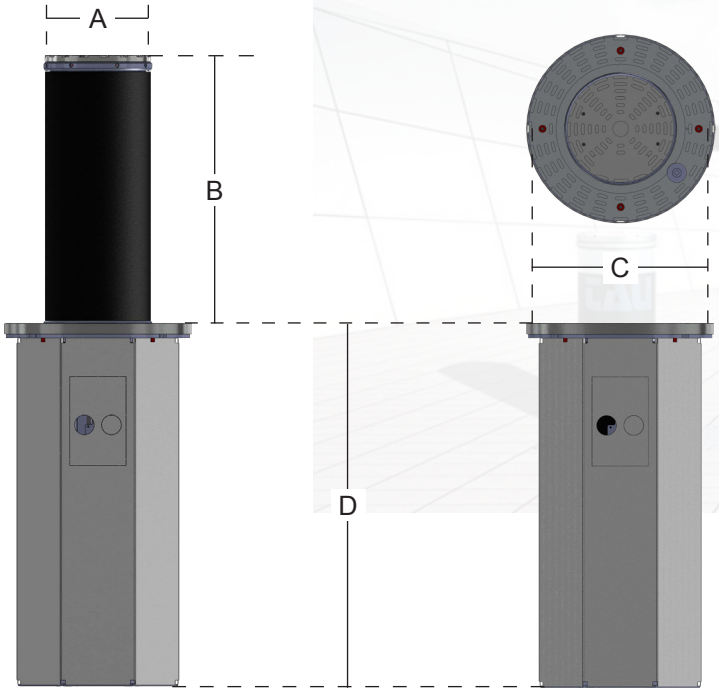

TYPE DE BORNE		T-STOP30 Fe
ÉPAISSEUR CYLINDRE MOBILE	mm	12.5
DIAMÈTRE CYLINDRE MOBILE	mm	273
TYPE MATÉRIEL CYLINDRE MOBILE		FE510
FINITION CYLINDRE MOBILE		PEINTURE EN POUDRE
TRAITEMENT CYLINDRE MOBILE		GALVANISATION À CHAUD
TRAITEMENT COFFRAGE ET STRUCTURE EXTRACTIBLE		GALVANISATION À CHAUD
BANDE ADHÉSIVE RÉTRORÉFLÉCHISSANTE		•
DÉTECTEUR DE PRESSION		OPTIONAL
RÉSISTANCE AU PARCÉE JOULE	J	482.000
RÉSISTANCE A' LA DÉFORMATION JOULE	J	25.000
RÉSISTANCE STATIQUE BORNE OUVERTE	Kg	40.000
CYCLES QUOTIDIENS UTILISATION INTENSIVE (CYCLE INTERMITTENT S3)		2.400
		1.500.000
CYCLES DE VIE MOYENNE EN ABSENCE DE ENTRETIEN	bar	30
PRESSION MAXIMALE DE TRAVAIL	IP	67
DEGRÉ DE PROTECTION POMPE	W	500
PUISSANCE ABSORBÉE	Vac	230V 50Hz
ALIMENTATION	Vac	24
ALIMENTATION TÊTE LUMIÈRE	°C	-20 / + 80
TEMPÉRATURE DE TRAVAIL		0
RÉSISTANCE DE CHAUFFAGE		•
PRODUIT CERTIFIÉ ROHS		

T-STOP30 h700		T-STOP3012-7
COURSE CYLINDRE MOBILE	mm	700
VITESSE DE SOULEVEMENT	sec	5.20
VITESSE D'ABAISSEMENT	sec	4
VITESSE D'ABAISSEMENT EN URGENCE (AVEC ELECTROVANNE)	sec	4
POIDS TOTAL BORNE	Kg	180

TAU S.r.l. - Via Enrico Fermi n°43
36066 SANDRIGO (VI) - Tel.: +39 0444 750190

>MOVING LIFE

Via Enrico Fermi, 43
36066 Sandrigo (VI) - Italy
Tel +39 0444 750190
Fax +39 0444 750376
info@tauitalia.com
www.tauitalia.com